

Alternatives Territoriales

ON Y VIT, ON AGIT!

Kit de suivi des engagements



PLAN - KIT SUIVI DES ENGAGEMENTS

Introduction	2
L'enjeu post-électoral : sans suivi, greenwashing garanti !	2
Quelles stratégies possibles ?	3
Éléments de calendrier : comment préparer l'avenir ?	7
1) Partir des engagements et les rendre maniables	9
1.1 Définir des indicateurs	9
1.2 Définir des étapes d'évaluation	11
2) Collecter les données nécessaires	13
2.1 Cartographie d'acteurs	13
2.2 Les instances à intégrer	16
2.3 Les bases de données en ligne	18
3) Evaluer les politiques locales : le Baromètre de la Transition	20
3.1 Comment fonctionne le Baromètre de la Transition ?	20
3.2 Comment utiliser le Baromètre de la Transition dans mon collectif ?	22
4) Construire un rapport de force pour exiger le respect des mesures	24
4.1 Communiquer : mettre votre suivi au centre du débat public	24
4.2 Organiser les bonnes mobilisations au bon moment	28
4.3 Structurer des coalitions efficaces	32
5) Adopter la bonne posture face aux élu·es et technicien·nes	36
5.1 Entrer en contact avec les élu·es	36
3.2 Trouver un bon équilibre entre rapport de force et co-construction	37
5.2 S'appuyer sur les technicien·nes	40
6) Se former : au delà du kit, des ressources par milliers	41

Introduction

Bravo à vous ! Si vous lisez ce document, c'est qu'en tant que citoyen·nes vous êtes déterminé·es à faire en sorte que les promesses de campagne faites par les nouveaux élu·es dans le cadre des élections municipales de 2020 soient mises en oeuvre concrètement sur le terrain. Ce kit est là pour proposer des outils, des méthodes et des exemples concrets pour mener à bien le suivi des engagements de vos élu·es locaux·ales dans leur programme électoral ou à travers leur signature du Pacte pour la Transition.

Remise en contexte de la campagne Alternatives Territoriales

Face à l'urgence climatique, les engagements pris par les États du monde entier à la COP21 sont dramatiquement insuffisants. La bonne nouvelle, c'est que chaque élu·e local·e, chaque citoyen·ne peut s'emparer de ce problème, apporter des solutions à mettre en oeuvre au niveau de son territoire. En effet, 50% des émissions de gaz à effet de serre en France sont directement issues des décisions prises par les collectivités territoriales, concernant leur patrimoine (bâtiments public, parc automobile...) et via les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'organisation des transports¹. De nombreuses solutions existent, elles doivent être mises en oeuvre le plus rapidement possible et par le plus grand nombre : repas bio dans les cantines, pistes cyclables, approvisionnement en énergies 100 % renouvelables, relocalisation de l'économie via les monnaies locales, etc.

Ces initiatives qui sont pour le moment des alternatives au système doivent devenir la norme. Elles permettent non seulement de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre, mais également de créer de l'emploi et de construire une société plus humaine, plus juste et plus solidaire.

Toutes les alternatives vertueuses pour le climat peuvent être massifiées via des politiques publiques dans nos territoires mais souvent, les responsables politiques ont besoin d'être poussé·es pour prendre des mesures réellement ambitieuses. Via la campagne Alternatives Territoriales, Alternatiba, ANV-COP21 et le Réseau Action Climat proposent un cadre pour que des collectifs militants puissent remplir ce rôle de "lobby citoyen" pour appuyer la métamorphose des territoires.

L'enjeu post-électoral : sans suivi, greenwashing garanti !

Les élections municipales de 2020 passées, il faut s'assurer que les mesures sur lesquelles les candidat·es se sont engagé·es soient réellement mises en place. Le rôle d'un mouvement comme le nôtre, et plus généralement celui de contre-pouvoir issu de la société civile, s'affirme pleinement dans cette phase de suivi puisqu'il s'agit d'un travail objectif qui doit être fait par des acteurs externes aux institutions.

¹ <https://www.associationbilancarbone.fr/wp-content/uploads/2018/01/bonnes-pratiques-36p-v4ter-003.pdf>

Que permet de faire le suivi des engagements ?

- Objectifs politiques : que voulons-nous obtenir des élu-es dans cette phase de suivi ?
 - S'assurer que les élu-es ne fassent pas machine arrière
 - S'assurer que les élu-es ne vident pas les mesures de leur ambition
 - Rehausser les ambitions si besoin
 - Accélérer la mise en oeuvre des engagements
- Objectifs internes : que voulons-nous pour le groupe local ?
 - Recruter des forces vives dans les groupes locaux
 - Construire une stratégie alliant plaidoyer, mobilisation et communication
 - Alimenter la campagne de suivi des engagements avec le contexte local
 - Coordonner les différentes campagnes possibles autour des mesures que doivent mettre en oeuvre les élu-es
- Objectif externe : que voulons-nous des personnes extérieures au mouvement ?
 - Faire connaître les alternatives qui existent sur le territoire
 - Être reconnu comme un acteur force de proposition et comme contre-pouvoir citoyen

Mais que fait-on si notre élu-e ne s'est pas engagé-e sur des mesures ?

Les élections municipales sont passées, et vous n'avez pas fait signer de "Pacte" ou de "Contrat local" à votre nouvel-le élu-e ? Pas de panique ! Même si le groupe local n'a pas porté des mesures spécifiques dans le cadre des élections, vous pouvez toujours prendre au mot votre nouvel-le élu-e. Vous avez dans ce cas là deux choix possibles : à la lecture du programme de votre élu-e, mais aussi en regardant ses tweets, ses prises de paroles publiques etc. et au regard du [Pacte pour la Transition](#) vous jugez que :

1. **Ses engagements sont suffisamment ambitieux.** Vous avez sélectionné et identifié quelques engagements que vous voulez pousser et dont vous voulez vous assurer de la mise en oeuvre. Vous pouvez ensuite suivre ce kit de manière normale, même s'il est aussi possible après les élections de faire signer un Pacte pour la Transition à vos élu-es en place.
2. **Le ou la nouvel-le élu-e ne parle pas de climat, n'a que très peu d'engagements allant dans ce sens ou des engagements peu ambitieux.** Dans ce cas, il est à parier que votre élu-e n'est pas un-e allié-e : votre campagne consistera à définir vous-même des mesures que vous voulez voir mises en place et à créer un rapport de force avec cette nouvelle mairie pour qu'elle s'y engage. Cela signifie de vous faire identifier comme contre pouvoir citoyen, mais aussi de trouver des alliés (autres élu-es de l'intercommunalité, technicien-nes etc.).

Quelles stratégies possibles ?

Nous allons présenter différentes étapes afin de s'assurer que le suivi des engagements portera ses fruits. Ses phases sont concomitantes et sont découpées à titre indicatif. Selon les forces

disponibles, les relations avec les élu-es et leurs équipes, l'actualité etc., il peut être nécessaire de revenir en avant ou de passer des étapes.

Étape 1 commune à tous : Répertoire l'ensemble des mesures annoncées par les élu-es

L'objectif de cette étape est de vérifier que les mesures sont clairement définies. **Pour pouvoir faire l'objet d'un suivi, une mesure doit être SMART**, c'est-à-dire Spécifique, Mesurable, Ambitieux, Réaliste, Temporellement définie :

- **Spécifique**, elle est clairement énoncée, on sait directement de quoi il s'agit
- **Mesurable**, des progrès devront être visibles entre la situation actuelle et moment de la réalisation de la mesure
- **Ambitieux**, il doit être assez ambitieux pour représenter un défi, et donner envie de s'engager pour l'atteindre ;
- **Réaliste**, il doit être atteignable
- **Temporellement défini**, il doit être délimité dans le temps avec une échéance finale, et quelques-unes intermédiaires.

Si ce n'est pas le cas, il s'agit alors de faire un travail de plaidoyer (proposition) ou créer un rapport de force en dénonçant le double discours (opposition) **pour parvenir à des objectifs quantifiés**. Par exemple, si l'élu-e s'est engagé-e à "développer les mobilités douces", vous ne pouvez pas faire le suivi d'une telle promesse. Il s'agit alors de rencontrer les équipes, l'élu-e, les différents services et de créer un consensus citoyen pour que la mesure soit précisée : par exemple "réalisation de 50 km de pistes cyclables d'ici à 2022".

Pour trouver des exemples d'objectifs, de mesures à atteindre au niveau local nous vous invitons à voir ce qui est possible :

- [Les 32 mesures du Pacte pour la Transition](#) (accessible grand public)
- [Les mesures du référentiel climat-énergie national](#) (accessible pour les élus et techniciens)

Étape 2 qui dépend de chaque groupe : Tout suivre or not tout suivre ?

En fonction de vos accointances, mais aussi des forces humaines et matérielles de votre groupe, il peut être nécessaire de limiter le nombre de mesures suivies, et/ou de privilégier certains domaines. Nous vous recommandons chaudement de faire cette sélection qui vous permettra de faire un suivi efficace et réel, de recentrer votre énergie et vos forces, de développer des partenariats sur des sujets spécifiques, de développer une expertise et donc d'être davantage crédible et solide. Les victoires sont plus faciles !

Plusieurs choix de trajectoires pour votre groupe sont possibles :

1 - Choisir des mesures thématiques : cette trajectoire consiste à identifier et définir un ensemble complet de mesures permettant la métamorphose du territoire dans un domaine donné (par exemple faire un focus sur la mobilité ou l'alimentation, si vous menez une campagne sur un secteur précis). Cette option a l'avantage de vous permettre la mise en place d'une campagne cohérente, avec des effets leviers assez évidents entre les différentes mesures et facile à présenter en termes de communication. Concrètement, cela

revient à faire le suivi par exemple de 5 mesures de la thématique énergie et maîtrise de l'énergie.

2 - Choisir un nombre limité de mesures transversales : cette trajectoire consiste à identifier un certain nombre d'engagements qui couvrent différents secteurs (par exemple travailler à la fois sur le transport, l'alimentation, la production d'énergies renouvelables, la rénovation etc.) et de faire leur suivi. Cette option est intéressante si vous faites partie d'une coalition d'acteurs avec des focus thématiques assez différents, où chaque organisation pourra être moteur sur les mesures dont elle a l'expertise. Concrètement, cela revient à faire le suivi par exemple de 5 mesures dans différents secteurs : une sur les pistes cyclables, la seconde sur le moratoire des grandes surface, la 3ème sur la tarification incitative des déchets etc.

⇒ Pour ces deux cas là, nous vous conseillons de vous appuyer sur :

- des thématiques sur lesquelles vous avez des compétences.
- des thématiques clés pour le climat. Le Haut conseil pour le Climat [donne dans son rapport](#) les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre : 31% secteur des transports, 19% secteur des bâtiments, 19% secteur de l'agriculture et de l'alimentation.
- des thématiques autour desquelles vous pensez arriver plus facilement à créer un rapport de force et qui ont un potentiel de faire effet levier, c'est-à-dire que la mise en place d'une mesure dans ce domaine permettra ensuite d'obtenir plus facilement d'autres victoires qui sont pour le moment inaccessibles.
- les enjeux de la justice sociale : certaines mesures clés vous permettront d'établir des coalitions et un rapport de force plus important car le lien est plus évident avec la justice sociale. Ainsi, les questions de la précarité énergétique, de l'accès à une alimentation saine, de l'accès à des mobilités douces etc. peuvent apporter une vraie plus-value dans votre campagne.

3 - Faire le suivi de tous les engagements pris. C'est notamment le cas si vous avez rédigé vous même le Pacte/Contrat local signé par l'élu-e, si vous avez déjà sélectionné des mesures et des secteurs clés en faisant signer une version réduite du Pacte pour la Transition, ou si votre groupe local est très bien construit, structuré et avec les forces suffisantes.

Etape 3 - Collecter les données

Tout au long du mandat vous aurez un objectif opérationnel clair : collecter des données pour savoir concrètement où en est l'engagement. Pour se faire, vous avez plusieurs possibilités qui s'offrent à vous, selon vos forces disponibles et les liens avec les élu-es et technicien·nes :

- **Le plus simple** - Envoyer régulièrement (tous les ans, deux ans ou à mi-mandat) un formulaire à votre contact que la mairie doit remplir. Ce sont eux qui fournissent les données, vous n'avez plus qu'à analyser leur réponse, et tant pis pour ceux qui ne répondent pas, il faudra afficher leur absence. Attention, ces données venant des mairies, elles peuvent être des choix politiques ! Vous devez donc prévoir aussi un travail d'analyse de votre part pour commenter/rectifier des bilans maquillés si besoin.

- **Le plus fin** - Aller chercher les données soi-même en croisant les différentes sources. Cela implique d'aller chercher les informations dans les documents administratifs, mais aussi au sein des instances de concertation disponibles!

⇒ Pour en savoir plus, rendez vous dans la section [Collecter les données nécessaires.](#)

Etape 4 - Evaluer et décrypter la politique publique

Avoir des données est une étape cruciale mais faut-il encore les faire parler. L'objectif est donc ensuite de les analyser pour avoir un décryptage politique de ce qui est mis en oeuvre. L'évaluation de ces données permet à la fois :

- de voir l'évolution réalisée, et la marge de progression. En fonction d'où en est votre mairie, intercommunalité, il sera alors nécessaire de réajuster votre stratégie ! Si rien n'est enclenché, à vous de faire monter l'enjeu dans le débat public !
- de vous assurer que l'engagement est respecté. Il est possible qu'un engagement soit revu à la baisse au cours du mandat. L'objectif est alors de vous assurer que la promesse de campagne sera bien respectée et non abandonnée.
- d'identifier des secteurs clés et des trous. Il est probable que sur le nombre de mesures dont vous ferez le suivi, un certain décalage temporel, voire politique existe. Les citoyen·nes peuvent alors mettre en avant des pans oubliés.

Un second enjeu de cette phase consiste à rendre visuelle et accessible cette évaluation : lorsque l'on fait un décryptage, l'objectif est le de rendre audible et compréhensible au plus grand nombre !

⇒ Pour en savoir plus, rendez vous à la partie [Évaluer les politiques climat locales.](#)

A tout moment - Prendre contact avec les nouvelles équipes

Dès votre objectif défini, il est temps de commencer le travail de plaidoyer ! Nous vous invitons à (re)prendre contact avec les nouvelles équipes (ou les anciennes si ce sont toujours les mêmes) et à faire connaître votre démarche. Cette étape durera tout le long de la séquence et permettra pour vous d'identifier vos alliés potentiels, mais aussi les freins et les obstacles à votre campagne.

⇒ Pour plus d'informations, rendez-vous dans la partie [Adopter la bonne posture face aux élu·es et technicien·nes.](#)

A tout moment : Créer un rapport de force

Selon l'actualité locale (mise en place d'un grand projet inutile, recul net sur un engagement pris, mobilisations sociales nouvelles etc.) et vos relations avec les élu·es et leurs équipes, il est nécessaire de maintenir un rapport de force. L'objectif est de s'assurer que l'on est identifié comme une force crédible porteuse de propositions et de solutions, mais aussi un contre-pouvoir citoyen qui peut bloquer une politique, dénoncer les doubles discours etc.

⇒ Pour en savoir plus, rendez vous dans la partie [Construire un rapport de force pour exiger le respect des engagements](#)

Éléments de calendrier : comment préparer l'avenir ?

Le calendrier 2020 a été largement bouleversé par la crise sanitaire, et a affecté le fonctionnement des collectivités territoriales qui sont en premières lignes dans la gestion de la crise. Néanmoins, plusieurs dates significatives sont à noter dans le cadre de votre stratégie [*Cette section sera mise à jour régulièrement*] :

- juillet et août 2020 : [Camps Climat régionaux](#)
- septembre 2020 :
 - élections sénatoriales via les grands électeurs qui doivent représenter les territoires
 - Panorama des mobilités du Réseau Action Climat. Le réseau Action Climat, partenaire de la campagne, mettra à jour [le panorama des mobilités](#), ce qui peut être un temps fort pour pousser les mesures pour le transport durable.
 - 12 au 27 septembre 2020 : Fêtes des Possibles, organisées avec le Pacte pour la Transition
- octobre 2020 :
 - lancement des campagnes pour les élections régionales ?
 - 3 octobre : [Marche vers les aéroports](#)
- printemps 2021 : élections régionales et départementales. Ce temps électoral sera l'occasion de remettre en avant le rôle joué par l'échelon local dans la transition climatique et sociale juste.
- mars / juin 2021 : une année en mandat. Cet anniversaire électoral peut être un moment fort pour faire un premier état du suivi des engagements
- **Camp climat national ou Camps Climats régionaux** : C'est l'occasion pour vous de former plus largement des personnes, de recruter, mais aussi de faire intervenir des élu·es et des alliés, d'organiser une mobilisation etc.
- 2022 : élections présidentielles et législatives. Si les élections présidentielles sont un moment fort dans la démocratie de notre pays, ce sera aussi l'occasion de mettre en avant l'importance de l'échelon local dans la transition, de remettre le climat au coeur du débat public.
- 2023 : mi mandat, où en sont les élu·es à cette période charnière ?
- 2024-2025 : révision des PCAET (tous les 6 ans)
- 2026 : fin du mandat ! Le temps du bilan a sonné !

Remarque : Alternatiba et ANV-COP21 portent de nombreuses campagnes, et plusieurs liens peuvent être réalisés entre Alternatives Territoriales et ces projets. Ainsi, par exemple, la campagne Amazon peut permettre de pousser des mesures concernant l'aménagement du territoire, la campagne Décrochons Macron permet de parler des besoins des collectivités territoriales vis-à-vis de l'Etat (hausse des moyens financiers et humains pour mettre en oeuvre la transition à l'échelon local), etc.

Mais que fait-on des Plans Climat ?

Le travail de plaidoyer local commencé par un certain nombre d'entre vous en 2018 sur les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) permet de constituer une excellente base de

travail pour le suivi des engagements. En effet, les PCAET sont en cours de finalisation ou adoptés et leur phase de mise en oeuvre va donc commencer. Les PCAET constituent le socle des politiques climat locales, et les engagements pris par les élu-es doivent donc le respecter. Selon le niveau d'ambition des plans climat adoptés, vous pouvez faire valoir l'existence d'un PCAET sur leur territoire de deux manières :

1. Si le PCAET n'est pas assez ambitieux, le rôle des groupes locaux est alors de faire en sorte que l'élu-e et la nouvelle équipe rehaussent l'ambition du document.
2. Si le PCAET est ambitieux, le rôle des groupes locaux est de s'assurer que les engagements pris par l'élu-e sont réellement mis en oeuvre et respectent ce cadre de référence.

Il est à remarquer que les PCAET sont révisés tous les 6 ans et que les élu-es peuvent toujours mettre en oeuvre des mesures plus ambitieuses qui ne sont pas dans le plan climat : ainsi, le PCAET n'est qu'un seuil minimal de mesures à mettre en oeuvre, mais la transition nécessite toujours d'aller plus loin !

1) Partir des engagements et les rendre maniables

Une fois que vous avez identifié des mesures à suivre (voir la partie sur [“Quelles stratégies possibles”](#)) et que celles-ci sont suffisamment précises, ambitieuses et réalistes pour être suivies, votre rôle est d'en assurer l'analyse et l'évaluation de la mise en oeuvre. Les questions que vous vous poserez alors sont :

- est-ce que des actions sont bien mises en oeuvre ?
- est-ce-que l'application répond aux engagements pris ?
- est-ce-que la mise en oeuvre va assez vite ?
- est-ce-qu'il ne faudrait pas rehausser cette mesure, aller plus loin ?

Le suivi vous permettra de savoir donc si la politique menée par votre élu-e est :

- **Cohérente dans sa conception et dans son déploiement.** La cohérence implique que la politique s'inscrive bien dans le cadre plus large des autres politiques publiques locales menées. Dans notre cas, la question est de savoir si l'élu-e tient bien l'ensemble de ses promesses, et ne délaisse pas un certain champ de l'action publique.
- **Efficace et efficiente** : cela implique de voir les moyens déployés pour sa mise en oeuvre par rapport aux résultats obtenus et au regard des objectifs à atteindre.
- **Pertinente** : cela implique que la politique réponde vraiment aux besoins et problèmes initiaux, mais aussi qu'elle concerne au contexte politique qui peut avoir évolué. La question de la pertinence nécessite aussi de tenir compte de la justice sociale : est-ce-que cette politique s'adresse à tout le monde ?

1.1 Définir des indicateurs

En partant des [mesures du Pacte pour la Transition](#), ou de vos propres mesures, vous aurez besoin de définir des indicateurs, d'outils vous permettant d'évaluer la mise en oeuvre des engagements des élu-es. Des bons indicateurs vous permettent d'utiliser les données que vous pourrez rassembler en leur donnant un sens par rapport aux situations initiales et ciblées, et de rendre intelligible et légitime votre travail à ceux et celles auprès desquelles vous pourrez le partager (élu-es, services, journalistes, grand public...).

L'outil de suivi “Baromètre de la transition” vous propose pour chaque mesure du Pacte pour la Transition un ou des indicateurs prioritaires, déjà sélectionnés. A chacune des mesures est ainsi accolé à titre indicatif un indicateur clé.

⇒ Voir la section [“s'appuyer sur le Baromètre de la Transition”](#)

Qu'est ce qu'un bon indicateur ?

1. Un bon indicateur s'appuie sur un engagement SMART : un engagement spécifique, mesurable, acceptable, réaliste, et temporellement défini permet d'identifier les données importantes à récolter, et les paramètres permettant de l'évaluer. Sur cette base, l'indicateur doit (pour le domaine clairement défini et délimité par la mesure SMART) permettre de **mettre en avant une évolution entre la situation initiale, et la situation ciblée** à partir des données récoltées. De ce fait, vous devez être en mesure de le quantifier. Un indicateur doit donc prendre en compte 3 éléments essentiels :

- Un critère de référence (superficie d'espaces verts, km de pistes cyclables, part d'approvisionnement en énergie renouvelable dans les bâtiments publics...) ;
- La situation initiale : il faut donc savoir quelle est la situation actuelle au moment de l'engagement pris par les élu-es ;
- La situation cible : l'engagement des élu-es, qui doit être Acceptable (paraître suffisamment ambitieux) et Réaliste (l'objectif doit pouvoir être atteint).

Pour ne pas être condamné-es à constater à la fin du temps prévu pour la mise en place d'une mesure que l'objectif n'est pas atteint mais pour mettre la pression en cours de route, votre indicateur doit **préciser des étapes intermédiaires**. En utilisant le Baromètre de la Transition, vous pourrez notamment établir avec l'équipe élue un calendrier plus ou moins précis pour la mise en oeuvre des mesures, prenant en compte les différentes étapes du processus : prise de décision au conseil municipal, budgétisation, mise en oeuvre concrète, évaluation des impacts de cette mise en oeuvre.

2. Un bon indicateur est facilement manipulable et **s'appuie sur des données que vous pouvez (relativement) facilement obtenir**.

A différents stades de la mise en oeuvre d'une mesure, vous pouvez identifier si des décisions ont été prises en conseil municipal ou communautaire (en lisant les compte-rendus par exemple), voir quelles ressources y ont été affectées (en consultant les budgets, ou en échangeant avec le ou la chargée de mission climat), si la mesure a bien été effectuée (en suivant l'évolution du kilométrage de pistes cyclables par exemple, ou la mise en place d'un service de conseil aux habitant-es sur la rénovation énergétique) puis évaluer son impact (en suivant l'évolution du nombre de passager-es des transports en commun, ou de la qualité de l'air à plusieurs endroits de la ville).

Quelques exemples de temporalité (tous ces exemples sont donnés à titre indicatif pour avoir une échelle de valeur, cela dépend énormément des contextes et moyens !) :

- Réduire la vitesse de circulation en passant à 30 km/h ne nécessite "que" de changer la signalisation, rehausser le prix des places de stationnement et éteindre l'éclairage public sont des mesures qui permettent des économies et/ou font gagner de l'argent aux collectivités etc. sont autant de mesures qui peuvent être mises en oeuvre directement et à moindre coût. Il s'agit d'une décision politique.
- Pour les pistes cyclables, l'urbanisme tactique à la suite du coronavirus montre que cela peut être réalisé très rapidement. Ainsi, votre commune peut réaliser une piste temporaire en faisant les travaux en l'espace d'une nuit et pérenniser ensuite sur le temps long.
- Rénover un bâtiment dont la mairie a le patrimoine (école, médiathèque, piscine etc.) nécessite de faire un diagnostic, puis un appel à projet et ensuite de réaliser les travaux. De manière générale, la rénovation s'inscrit dans un temps plus long, de 2 à 5 ans environ. Les politiques de rénovation s'inscrivent ainsi plutôt sur un bilan à la fin du mandat.
- Développer des parcs photovoltaïques sur les toits de bâtiments dont la mairie à la gestion est une mesure qui a un prix mais qui peut être mise en oeuvre sans délai !
- Pour ce qui est de la mise en place d'une Zone à Faible Émission (ZFE), elles sont obligatoires d'ici fin 2020 dans les agglomérations les plus sujettes au dépassement des normes sanitaires.

⇒ De manière générale, et sauf quelques exceptions précisées ci-dessus de mesures qui ne coûtent rien, la mise en oeuvre d'une politique climat locale nécessite à minima 2 à 5 ans.

Selon votre situation (votre relation avec les élu·es, les services, des associations spécialisées, la transparence des données de votre commune ou interco, le nombre de geeks dans votre groupe...) certaines données seront plus faciles à obtenir et/ou manipuler.

3. Si possible, choisissez un indicateur qui **parle à votre public et qui vous permet ensuite de communiquer** sur la bonne mise en oeuvre ou non des mesures. Selon le public auquel vous vous adressez (co-construction avec les services, journalistes plus ou moins spécialisés, personnes sensibilisées ou grand public...), il sera pertinent d'utiliser des informations plus ou moins techniques, plus ou moins en lien avec l'actualité...

1.2 Définir des étapes d'évaluation

Pour faire le suivi d'une politique publique, il existe deux types d'évaluation qui correspondent à deux temps donnés dans la vie d'une mesure :

- **Faire une évaluation concomitante**, c'est-à-dire parallèle à l'action. Elle apporte un diagnostic d'étape sur les premières phases de réalisation d'un projet. Cette partie de l'évaluation est centrale car elle vous permet :
 - **d'identifier les retards**. Si votre mairie est en retard par rapport à leurs prévisions dans la mise en oeuvre d'un projet, à vous de rencontrer les services pour savoir pourquoi, voire de faire monter l'enjeu dans le débat public.
 - **d'identifier les manques d'ambition**. Certains engagements peuvent être revus à la baisse au cours du mandat pour différentes raisons. Il est alors important de comprendre pourquoi et de créer un rapport de force nécessaire pour s'assurer de son maintien, en trouvant des leviers pour débloquer les freins. Ainsi, les élu·es pourraient arguer le manque de moyens financiers, etc. A vous de leur faire comprendre qu'il y aura un coût politique plus grand à ne pas agir !
 - **de reconnaître les trous et les manques**. Vous avez sélectionné au début de votre campagne un certain nombre de mesures à suivre, mais il est possible qu'au regard du contexte, la mise en oeuvre d'une mesure comme c'est prévu ne soit pas pertinente. Par exemple, le volet justice sociale de la mesure peut manquer, le périmètre choisi pour sa mise en oeuvre n'est pas suffisant, les moyens alloués s'avèrent peu pertinents, les acteurs·ices locaux·ales ne sont pas impliqués etc. Votre rôle est alors d'interpeller les services concernés pour proposer de revoir la mesure et de la réajuster aux vues de ces différents éléments. Ce besoin de réajustement peut être issu d'un questionnaire auprès d'une population, d'une enquête menée sur le terrain, d'un retour d'expérience d'acteurs etc.
- **Réaliser une évaluation rétrospective**, c'est-à-dire une évaluation une fois la politique mise en oeuvre. Elle vise à mesurer les impacts globaux du projet. Par ailleurs, cette évaluation peut être réalisée une fois le projet finalisé, mais aussi 1 an, 2 ans voire 10 ans après afin

de voir sur le temps long son impact. Une fois la politique réalisée, plusieurs cas s'offrent à vous :

- **la mesure est mise en oeuvre, tant mieux ! Il faut continuer de rehausser l'ambition !** C'est positif que cette mesure soit réalisée, et cela vous permet de féliciter la collectivité, mais aussi de pousser d'autres territoires à suivre leur trace dans un effet domino (à la fois en facilitant le partage d'expérience, et à travers la technique de communication du name and shame, à retrouver dans [Communiquer c'est la clé !](#)) Mais évidemment ça ne suffit pas, il faut rappeler, marteler que ces mesures ne sont qu'un socle minimal d'actions : l'ampleur de la transition que nous portons nécessite d'aller toujours plus loin. N'oubliez donc pas d'accompagner la reconnaissance de la bonne démarche de la collectivité d'un discours type "il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin", "la collectivité doit continuer sur sa lancée".
- **La mesure n'est pas mise en oeuvre, du tout : dénoncer le double discours.** Votre élu·e s'était donc engagé·e à mettre en oeuvre cette mesure, mais rien n'y fait, elle n'est pas réalisée, que ce soit par un manque de volonté politique, de moyens, d'outils etc. L'objectif est de mettre en avant le double discours porté par l'équipe municipale, de la confronter à ses promesses électorales, de rappeler que le climat n'est pas juste une case à cocher pour gagner des votes, mais doit se concrétiser sur le terrain. Mobilisation, communication, travail de coalition avec les autres associations, l'objectif est de montrer le coût politique de l'inaction. N'hésitez pas à vous référer à la section [Maintenir le rapport de force](#).
- **La mesure est mise en oeuvre, mais de manière insuffisante, partielle ou tronquée.** Dans cet énoncé, il est important de montrer qu'il existe plein de nuances : l'important pour vous est de voir où l'équipe municipale en était, et de juger de la volonté politique dans la réalisation de la mesure. Référez vous aux communes qui ont réalisé entièrement cette mesure : en mettant dans la balance des communes "exemplaires", vous jouez sur la concurrence et vous prouvez que votre collectivité peut et doit aller plus loin !
- Enfin, de nombreuses politiques s'inscrivent dans la longueur. De superbes pistes cyclables ont été installées, un nouveau centre social a été inauguré ? Il faut donc également **s'assurer que ces mesures ponctuelles ne soient pas remises en cause plus tard**, que les pistes cyclables sont entretenues, que le financement du centre social ne décroît pas, etc.

Ces deux types d'évaluation doivent fondamentalement exister de manière concomitante : la pression ne doit pas être relâchée durant le mandat de la nouvelle équipe et l'évaluation au fil de l'eau est donc nécessaire, mais l'évaluation finale sous forme de bilan de mandat est celle qui a un impact politique fort car déterminante pour la suite de la vie politique locale.

2) Collecter les données nécessaires

Une fois que vous avez listé les engagements à surveiller et défini vos indicateurs de suivi, la question se pose de savoir comment et où récupérer les informations sur leur évolution et leur application. Différents moyens sont alors à votre disposition :

- Développer des **liens (in)formels avec les élu-es ou le personnel technico-administratif** de la collectivité qui pourront vous renseigner
- Nouer des liens avec d'autres **associations "expertes"** présentes sur votre territoire qui peuvent elles-aussi vous renseigner. Ce peut être par exemple la branche locale de France Nature Environnement, une association experte vélo, etc. Vous connaissez les associations du tissu associatif local, pensez à les contacter, les informer de votre démarche de suivi des engagements, voire à les impliquer dedans !
- Participer aux **instances existantes**, il peut par exemple s'agir d'une concertation publique qui a lieu dans le cadre de l'aménagement d'un quartier
- Consulter les **documents administratifs** qui peuvent être de natures diverses et variées (comptes-rendus de conseils municipaux, budget de la municipalité, plan locaux d'urbanisme...)
- De nombreuses **données sont également accessibles en ligne**

Mais nous souhaitons aussi rappeler que le travail de fourmis de collecte et traitement de données afin d'arriver à savoir ce qui est fait sur votre territoire n'est pas indispensable. Vous pouvez aussi vous baser sur les retours de la collectivité, le travail d'autres orgas. Faire tout vous même **peut être chronophage, complexe, décourageant** etc. Ne vous y lancer seulement si une ou plusieurs **personnes de votre groupe sont intéressées par la démarche de collecte et traitement**; sinon vous risquez de casser la dynamique de votre groupe par un travail perçu comme peu stimulant.

2.1 Cartographie d'acteurs

Votre commune fait partie d'une intercommunalité (ou EPCI pour Établissement Public de Coopération Intercommunale). Cette dernière peut être une communauté de communes, une communauté d'agglomération, une communauté urbaine ou une métropole selon son nombre d'habitant-es. Les compétences sont partagées entre la commune et l'intercommunalité, mais aussi parfois avec d'autres collectivités (syndicats d'énergie, département...). En fonction des sujets que vous avez décidé de défendre, n'oubliez pas de vérifier qui est compétent. Pour cela, vous pouvez vous référer à la [publication](#) du Réseau Action Climat (tableau récapitulatif p.34).

Lors des élections municipales, certains membres de la liste majoritaire sont à la fois élu-es conseillers municipaux et communautaires (ce sont souvent les premiers noms de la liste, donc le ou la maire). Puis lors de la première réunion du conseil communautaire, ses membres élisent leur président-e. Cela signifie que votre maire n'est pas "déchargé" de ses responsabilités avec le passage de certaines compétences à l'intercommunalité, puisqu'il aura voix au chapitre au sein du conseil communautaire.

Interco ou commune ?

La plupart des mesures du Pacte pour la Transition porte sur des compétences partagées entre votre intercommunalité et votre commune. Lorsque vous vous rendez sur <https://www.pacte-transition.org/#mesures>, chacune des mesures est accompagnée d'un #Intercommunalité ou #Commune pour vous guider !

Nous vous conseillons de vous focaliser sur une seule échelle, ce sera plus simple à suivre, plutôt que de jongler entre différents acteurs ! Agglo/Métropole ou mairie, faites votre choix !

Pour trouver les informations concernant les mesures décidées ou mises en place sur votre territoire, vous avez de nombreuses possibilités.

Prendre RDV pour interroger vos élu.e.s

Le contact direct avec vos élu-es est primordial et indispensable : c'est ce lien personnel qui vous permettra de faire avancer vos mesures, d'avoir régulièrement des informations et de continuer votre travail de plaidoyer. En vous basant sur les trucs et astuces des outils dans la partie "[La relation avec les élu-es](#)", n'hésitez pas à prendre RDV avec vos élu-es. Lors de la prise de RDV, indiquez l'objet de votre rencontre : présenter votre groupe, présenter les mesures que vous souhaitez voir adoptées sur le territoire, demander des informations sur les décisions en cours et les prochaines mesures adoptées... Parfois, un échange avec un-e élu-e pourra vous permettre d'obtenir des informations bien plus rapidement qu'en effectuant vos propres recherches, ne négligez pas l'intérêt d'un tel RDV. De plus, si votre élu-e s'est engagé-e sur vos mesures, vous êtes légitime à lui demander quand et comment il ou elle compte mettre en oeuvre ces mesures.

Si votre nouvel-le élu-e a signé le Pacte pour la Transition, vous pouvez lui **rappeler que le principe B du Pacte** (qui est "automatiquement" signé par le/la candidat-e), **implique un accès aux données, de la transparence dans les décisions publiques**. Voici ce principe : "*Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, notamment pour la mise en oeuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.*"

Enfin, si votre élu-e apparaît réticent-e à l'idée de vous donner certaines informations, sachez qu'il **existe une obligation de transparence**, cf. : www.cada.fr

Sachez aussi que les **comptes rendus de conseils municipaux sont des documents publics** : par ces documents, vous pouvez savoir quels projets ont été discutés, adoptés, budgétés etc.

Par ailleurs, sachez qu'une **absence de réponse constitue aussi une forme de réponse exploitable** par votre groupe : il vous est tout à fait possible de communiquer sur le fait que les élu-es ne répondent pas à vos demandes de RDV, ne vous fournissent pas les documents attendus, ou que ces données sont inexploitable.

Faire un questionnaire pour vos élu-es / services

En complément d'un RDV en présentiel, vous pouvez envoyer un questionnaire à vos élu-es. Le format de questionnaire le plus simple consiste à faire un courrier à votre collectivité pour rappeler

vosre démarche avant les élections, vos intentions, et expliquer que vous soumettez un questionnaire demandant des informations sur l'avancée des mesures, à renvoyer au groupe avant telle date (précisez une échéance, c'est important !). Votre questionnaire pourra tout simplement être de ce type : un rappel des mesures que vous avez fait signer à vos élu-es, et des actions qu'elles impliquent selon le niveau d'engagement, avec des cases à cocher selon l'avancement de la mise en oeuvre. Il est possible de se baser sur l'outil du Baromètre de la Transition ([disponible en téléchargement ici](#)) si vous l'utilisez pour concevoir votre questionnaire.

Attention, ce type de questionnaire ne se fait pas pour chaque besoin d'information. C'est une action qui demande de la préparation, puis du temps de travail d'analyse, de synthèse puis de communication. A vous de le caler à un moment stratégique (à mi-mandat par exemple).

Vous pouvez aussi regarder ce qu'a fait Bizi! au Pays Basque afin de vous inspirer de [leur rapport d'évaluation](#) à mi-mandat des mesures demandées lors du mandat précédent de 2014-2020 :

MESURE	la mesure n'a pas été discutée en conseil municipal	la mesure a été adoptée en conseil municipal	la mesure est budgétée	la mesure est mise en oeuvre	Commentaire
Modérer la vitesse automobile sur au moins une partie de la commune			x		Création d'une zone à 20kmh devant l'école machin, et zone 30 sur les rues A, B, et C, prévues pour l'été 2020
installation d'aménagements cyclables (xx km de pistes cyclables)		X			

Vos élu-es ne sont pas les seul-es interlocuteur-trices !

Il est aussi possible de "**passer par des élu-es conciliant-es**" : si l'élu-e en charge de votre sujet ne souhaite pas vous rencontrer ou vous répondre, mais que vous disposez d'un-e allié-e au sein du conseil, même s'il ou elle n'est pas en charge du dossier, n'hésitez pas à lui demander des informations.

Ne négligez pas les services : les agent-es de la collectivité ont souvent une connaissance plus fine des dossiers que les élu-es. Vous pouvez ainsi solliciter un RDV avec le ou les services concernés afin de vous enquérir de l'avancée des mesures que vous souhaitez voir mises en oeuvre.

De plus, souvenez vous qu'une partie importante des compétences liées aux enjeux de transition écologique se situent au niveau de l'intercommunalité : **n'hésitez pas à solliciter des élu-es et agent-es des services de l'intercommunalité.**

Enfin, d'**autres collectivités ou agences** peuvent vous être utile :

- le Département peut vous fournir des données sur des enjeux sociaux par exemple ; la Région dispose aussi de données assez complètes sur vos collectivités
- la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; services déconcentrés de l'Etat) peut fournir des données sur un grand nombre de sujets liés à l'environnement
- l'ADEME (la direction régionale vous concernant) dispose aussi de nombreuses informations sur vos collectivités quant aux sujets liés au climat

2.2 Les instances à intégrer

N'hésitez pas à **assister aux conseils municipaux et communautaires** : vous y avez le droit, et vous pouvez en amont consulter l'ordre du jour, afin d'assister à une séance où sera traité votre sujet. En plus de potentiellement vous donner en direct l'information sur la validation/l'avancée ou non de votre mesure, vous pourrez aussi observer les jeux d'acteurs, les positionnements des élu-es et repérer de potentiel·les allié-es ou adversaires. Vous pouvez donc être témoins de ces conseils qui ont lieu au moins une fois par mois, sauf si le conseil décide le huis clos à la demande du maire ou d'au moins trois membres du conseil. En revanche, seul-es les conseillers·ères sont autorisé·es à s'exprimer et à voter.

Vous pouvez aussi **intégrer le Conseil de Développement** : cette instance de démocratie participative regroupe des citoyen·nes bénévoles représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs etc. de votre territoire. Elle est obligatoire pour les territoires de plus de 50.000 habitant-es et facultative en dessous de ce seuil. Leur fonctionnement et responsabilités sont très variables d'un territoire à l'autre : parfois simplement consultatif, d'autres fois réellement impliqué dans la co-construction des politiques publiques, le Conseil de Développement peut être une coquille vide ou un lieu de démocratie intéressant. Cette instance dispose d'un accès souvent facilité à de nombreuses informations de la collectivité et est impliqué dans certaines décisions. Il peut être intéressant pour votre collectif :

- de vous rapprocher d'une structure membre du Conseil de Développement que vous savez être votre alliée et qui pourra vous transmettre des informations qu'elle aura obtenu
- de peser la pertinence d'intégrer cette instance, et le cas échéant en faire la demande (le processus peut être long)

De même, les **conseils de quartiers** associent les habitant-es d'un quartier à la gestion de la ville et sont obligatoires pour les communes de plus de 80.000 habitant-es. Leurs compétences et poids sont variables d'un territoire à l'autre mais peuvent aussi être un lieu intéressant où chercher des alliés, récupérer des informations etc.

Enfin, certaines **instances consultatives** peuvent être mises en place, soit de manière pérenne (autre type de conseil, mise en place suite à une décision d'élu-es : conseil de la transition, etc) soit de manière ponctuelle (instance participative pour un plan climat, pour une autre démarche de

territoire, lors d'un aménagement...). Y participer peut vous permettre de glaner de l'information, mais aussi de vous faire connaître des élu-es et services et d'accroître la légitimité de votre groupe local.

Par ailleurs, d'autres mécanismes de concertation sont possibles au niveau local :

- Le **référendum local** à l'échelle de la commune est possible et doit être initié par le conseil municipal.
- Une **consultation pour avis** des électeurs-rices est réalisable pour toutes les collectivités territoriales sur n'importe quel document ou sujet. Cette consultation peut être contraignante ou non, et peut s'adresser à tout ou partie des électeurs-rices.
- **La concertation est obligatoire dans plusieurs cas**, mais n'est jamais réellement définie :
 - pour l'élaboration ou la révision du PCAET (révision tous les 6 ans), du schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou du plan local d'urbanisme (révision tous les 6 ans, ou dès que les pouvoirs locaux veulent modifier son contenu) ;
 - "Les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article" (voir pour la liste l'article L. 122-1 du code de l'environnement)

Zoom sur : le comité de suivi !

Celles et ceux qui ont fait signer des Pacte pour la transition le savent : l'un des trois principes transversaux repose sur la co-construction des politiques locales et nécessite "d'engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition".

Afin de mener à bien ce comité de suivi, et grâce notamment aux retours d'expériences du groupe parisien, voici quelques recommandations :

Avantages :

- Le passage d'informations. Le comité de suivi permet d'avoir directement les informations sans devoir aller les chercher de manière proactive
- L'enjeu de transparence. L'avantage de ce type de mécanisme est qu'il nécessite de la transparence de la part des élu-es locaux qui doivent rendre des comptes
- Fédérer des acteurs-ices différent-es dans un contre pouvoir citoyen. L'idée est d'avoir une certaine mixité de profil : des associations, des habitant-es, des chercheurs-euses etc.

Points de vigilance :

- le comité de suivi ne doit pas être une "chambre d'enregistrement". En effet, il ne faut pas que son rôle se cantonne à un rôle de consultation et d'avis, mais que les recommandations qui en ressortent contraignent les politiques locales. De fait, il ne faut pas que cela soit un lieu de passage d'informations uniquement
- le comité de suivi ne doit pas être une instance technique. Il ne faut pas que cela deviennent un débat de chiffres et de mesures spécifiques ; car vous n'êtes pas des expert-es. Ce rôle revient aux différents services techniques des collectivités. Par exemple, ce n'est pas à vous de définir les indicateurs de suivi du comité de suivi ou à aller chercher les données : si le comité de suivi est fondé par la collectivité, c'est à elle de vous donner ces informations.

- le comité de suivi ne doit pas être trop chronophage.
- Votre rôle est d'être un contre pouvoir citoyen : vous n'êtes pas là pour mettre en oeuvre ou faire la promotion des politiques de votre collectivité.

Recommandations :

- **Le comité de suivi doit être suivi, géré et animé par la collectivité.** En aucun cas il s'agit de votre rôle de le "monter" et de l'animer ! Vous pouvez en revanche critiquer et proposer le format de ce comité de suivi. Comme témoigne Chloé du groupe Alternatives Territoriales de Paris, "nous ne sommes pas des prestataires de service." Veiller à garder une distance avec les élu-es pour ne pas partager la responsabilité. Le fait d'être impliqué-es dans le suivi des mesures ne signifie pas que vous en deveniez co-responsables.
- Le comité de suivi **doit avoir un réel pouvoir** : Il doit pouvoir interpellier directement les élu-es locaux pour en faire un espace de dialogue et pouvoir rendre des avis contraignants afin d'avoir un pouvoir effectif. Cela implique aussi d'être public, accessible aux journalistes et aux visiteurs pour en faire un espace de rapport de force.
- **Permettre la formation des membres** du comité de suivi aux enjeux locaux. La collectivité doit permettre de faire monter en compétences les personnes qui participent au comité de suivi.
- Afin de s'assurer que vous resterez bien dans un posture citoyenne, afin d'éviter les travers techniques et chronophage, le comité de suivi devrait **ne pas se réunir trop fréquemment**, 2 à 3 rencontres dans l'année sont suffisantes. Pour la même raison il est aussi important que
 - le comité soit **divisé en pôles thématiques** pour pouvoir suivre les sujets clés qui vous intéressent.
 - qu les personnes siégeant au comité de suivi doivent pouvoir **avoir des remplaçant-es**. Il faut anticiper la possibilité de rouler, tout en permettant un partage d'informations.

⇒ **L'existence d'un comité de suivi ne doit pas empêcher la réalisation d'autres travaux** : le comité de suivi est un outil, et non une fin en soi. Il doit se conjuguer à un travail de plaidoyer, de mobilisation et de communication ! Être au sein du comité de suivi n'empêche pas de continuer d'avoir des réunions avec les élu-es et de rencontrer les services techniques.

Demandez dès le premier comité de suivi à avoir une vision claire du calendrier de mise en oeuvre prévu et des différents jalons pour atteindre la mesure : par exemple, concernant l'engagement d'avoir "au moins 75% de bio, local et/ou équitable et deux repas végétariens par semaine", les élu-es doivent pouvoir vous expliquer qu'ils et elles prévoient p.ex. un appel d'offre prévu pour 50 % de bio/local en septembre 2020, et la remunicipalisation de l'agriculture fin 2021.

Pour faire le lien entre votre campagne municipales et la campagne de suivi des engagements, il est important d'organiser un bon transfert d'informations et de compétences si votre équipe se renouvelle.

⇒ L'important est de se rappeler que **le comité de suivi ne doit pas être une fin en soi mais un outil tactique qui fait partie d'une stratégie globale**. Le fait de rejoindre le comité de suivi dépend donc de votre objectif et peut ne pas être stratégique.

2.3 Les bases de données en ligne

Le plus simple pour collecter des données est **d'aller chercher dans les documents idoines de la collectivité** : les données "climat" dans le Plan Climat Air Energie Territorial ; les données liées à l'aménagement dans le SCoT (schéma de cohérence territoriale) et/ou le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal)... Tous ces documents comportent une partie "diagnostic" dans laquelle vous trouverez de nombreuses données, cartes etc. L'inconvénient de ces données peut être leur date : certaines données sont anciennes, et ne vous permettent pas de faire du suivi de ce qui a changé depuis les élections, mais plutôt d'avoir une image du territoire avant l'éventuelle mise en oeuvre d'une mesure. Cela reste néanmoins intéressant, notamment pour évaluer l'impact d'une mesure nouvelle : par exemple, pour voir si une politique cyclable a eu un impact sur la qualité de l'air, il faudra comparer avec les données de la qualité de l'air avant et après la mise en oeuvre d'une politique pro vélo.

Si les données vous passionnent, voici **quelques bases de données sur lesquelles il est possible de télécharger des informations** potentiellement utiles pour votre suivi :

- les **Observatoires régionaux de l'environnement** (ils ont des noms assez différents selon les régions, mais toutes les régions disposent d'un observatoire) regorgent de données sur les collectivités liées à l'environnement et ces données sont souvent accessibles en ligne, et parfois mises en forme (tableur récupérable, cartes déjà prêtes etc)
- ce n'est pas systématique, mais **certains EPCI** (intercommunalités) et certains départements **ont aussi des observatoires** (services chargés de collecter et traiter des données) sur différents sujets : les inégalités, l'environnement etc : n'hésitez pas chercher si ces structures existent chez vous, à fouiller leur site internet voire à contacter les personnes en charge de ces observatoires
- **L'obligation d'ouverture des données publiques est entrée en vigueur** le 7 octobre 2018. Les premiers résultats de l'[Observatoire Open data](#) des territoires sont éclairants, et impitoyables : à peine 8% des collectivités ont publié au moins un jeu de données. Mais le nombre de collectivités a augmenté de 33% en un an. En attendant que les collectivités jouent toutes le jeu de la transparence, vous avez d'autres possibilités pour récupérer des informations sur votre territoire :
 - sur les [finances des collectivités](#)
 - sur les [données liées à l'environnement](#)
 - sur les [statistiques sur le climat et l'énergie](#)
 - sur les données sur l'économie, le social, la population etc. via [l'insee](#)
 - sur l'[occupation des sols](#)
 - sur l'[agriculture](#)
- Les [Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air \(AASQA\)](#) sont présentes dans chaque région administrative en métropole et en outre-mer. Elles doivent fournir des données publiques sur la qualité de l'air, donc les émissions de gaz à effet de serre.

3) Evaluer les politiques locales : le Baromètre de la Transition

Télécharger l'outil du Baromètre pour la Transition

Une fois vos mesures sélectionnées, les indicateurs définis et les contacts pris, vous pouvez commencer l'évaluation de la politique ! Nous vous proposons ici un outil clé en main pour faire ce suivi, à vous de vous l'approprier voire de proposer autre chose !

ATTENTION : au téléchargement, l'outil est pré rempli pour vous faciliter la prise en main ! A vous de modifier les colonnes de G à J !

L'outil "Baromètre de la Transition" que nous vous proposons aujourd'hui est inspiré de l'outil [Climat Pratic](#) qui aide à la mise en place, au pilotage et au suivi-évaluation des politiques climatiques territoriales. Initialement, il s'agit d'un outil dont l'ADEME et le Réseau Action Climat sont les créateurs et propriétaires, qui est destiné aux collectivités (élus·es et agents des services).

L'équipe d'Alternatives Territoriales en a développé une version allégée, adaptée aux mesures du Pacte pour la Transition, spécialement pour les citoyen·nes qui désirent suivre la mise en œuvre des engagements des élu.e.s. → [Vous le trouverez ici](#)

Cet outil peut vous aider - son utilisation n'est évidemment pas obligatoire, à vous de décider au sein de votre collectif de la méthode que vous souhaitez utiliser pour vérifier que vos élu·es tiennent leurs promesses. A noter aussi que **cet outil n'est qu'une aide à votre travail de groupe : il vous permet de mieux visualiser où en est la collectivité, mais doit être accompagné d'une communication, et il est complémentaire de votre activité de plaidoyer et de mobilisation.**

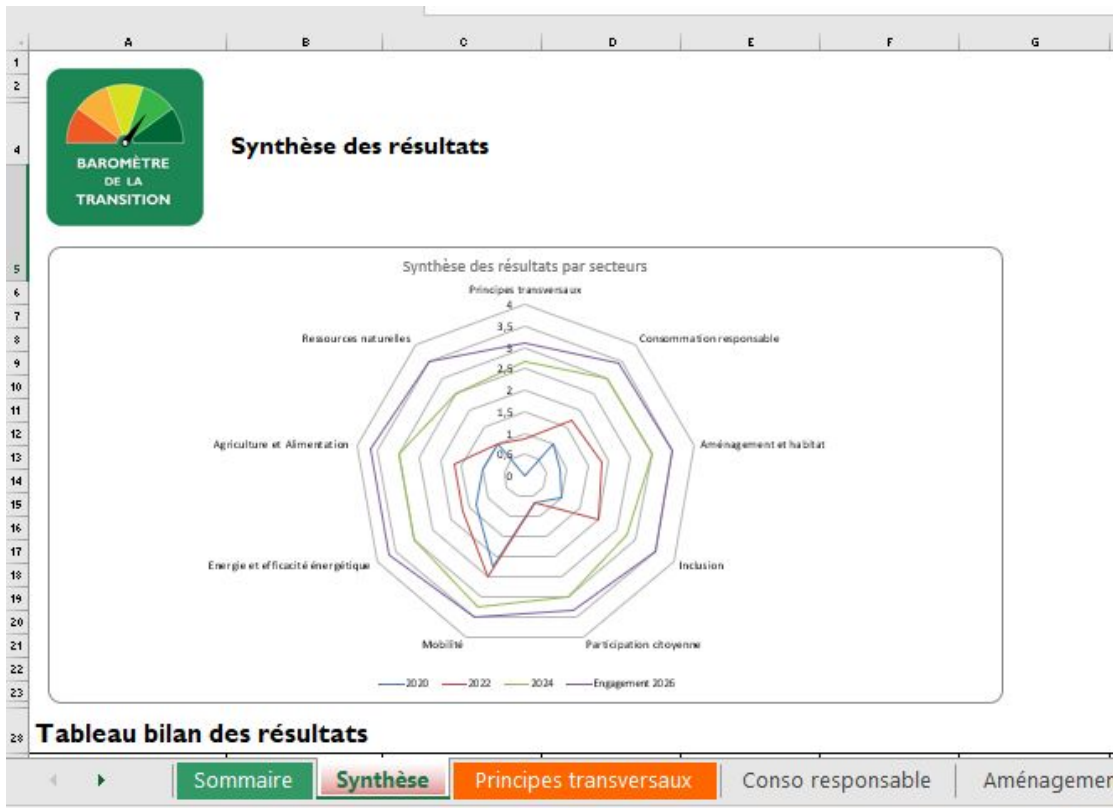
3.1 Comment fonctionne le Baromètre de la Transition ?

L'outil se présente sous la forme d'un tableur.

- Le premier onglet comporte un mode d'emploi simplifié ainsi que des liens vers des modes d'emplois plus "experts". Vous trouverez aussi le lien vers [un FAQ de Baromètre de la Transition pour les Nuls](#) qui détaille les modalités d'utilisation et les principales questions.



- Le deuxième onglet se remplit automatiquement : il présente sous la forme d'un graphique "en radar" les résultats du suivi des engagements : il rend visible sur un seul graphique les années du mandat et le niveau d'avancée des mesures. Ce graphique est réalisé tout seul lorsque vous aurez rempli l'outil : vous pourrez ensuite le copier sous forme d'image pour alimenter des communications.



- Les onglets suivants sont répartis par grandes thématiques (consommation responsable, urbanisme et aménagement ...). Dans chaque onglet :
 - Certaines colonnes sont pré remplies, et à priori vous n'avez pas à les modifier
 - la colonne A reprend les mesures du Pacte (et contient un lien qui vous renvoie vers la Fiche Pacte dédiée)
 - la colonne B renvoie vers les mesures similaires de l'outil Climat Pratic destiné aux collectivités (appelé aussi [référentiel national climat énergie de l'ADEME](#))
 - les colonnes C, D et E "découpent" la mesure en 3 niveaux d'engagements : pour la mesure indiquée en colonne A, le Pacte pour la Transition propose plusieurs niveaux d'engagements qui correspondent aussi à des étapes de mise en oeuvre de la mesure
 - la colonne F vous propose des indicateurs de suivi pour les mesures : à nouveau, il s'agit d'une suggestion, si vous souhaitez suivre de manière chiffrée la mise en oeuvre de la mesure et ses impacts, vous trouverez ici des exemples d'indicateurs
 - Les colonnes suivantes sont à remplir par vous :
 - les colonnes G à J : vous allez les remplir en "notant" votre collectivité.** Pour la mesure indiquée, est-ce que votre collectivité en est au niveau C, B ou A (décrit dans les colonnes C à E) ? Vous avez alors à remplir la cellule

avec les lettres **C, B** ou **A** selon le niveau atteint (ou mettre un **D** si la collectivité n'a rien fait). La cellule va alors se teinter de la couleur correspondante.

1	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N
2	Actions / étapes	En savoir plus : lien vers le référentiel national climat-énergie	DÉMARER C	DÉCOLLER B	DEVENIR EXEMPLAIRE A	Indicateurs prioritaires	Auto-évaluation 2020 note entre D et A	Objectif 2022 note entre D (rien) et A	Objectif 2024 note entre D (rien) et A	Engagement 2026 note entre D (rien) et A	Commentaire 2020	Commentaire 2022	Commentaire 2024	Commentaire engagement
3	BOA SE DOTER D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE D'ACHATS PUBLICS RESPONSABLES (INCLUANT DES DÉFINITIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET LOCALES).	Adopter un zonage de commande publique responsable (il s'agit d'une obligation légale pour les collectivités territoriales (communes, départements etc) pour le montant d'achats publics annuel qui dépasse 100 millions, excepté l'achat immobilier)	Organiser régulièrement des ateliers de concertation et de formation sur l'achat public responsable, auprès des élus, des agents, et des services économiques de territoire.	Créer un espace de ressources facilitant l'accès des entreprises à la commande publique, en leur permettant notamment d'avoir une visibilité sur les futurs achats de la commune.	2 des marchés intègrent des clauses environnementales									
4	BOA FINANCER LES PROJETS DE LA COMMUNE PRIORITAIREMENT PAR DES PRÊTS SUR DES SOURCES DE FINANCEMENTS ÉTHIQUES.	Diversifier les financeurs de la commune ou solliciter les acteurs de la finance éthique, et orienter les banques pour les projets sociaux.	Financer au moins un projet de la commune par un prêt d'impact issu de financement éthique.	Émettre régulièrement un rapport sur l'impact social et environnemental des investissements de la commune par le secteur privé.	Montant des aides financières éthiques accordées aux porteurs de projets à impact environnemental et social positif, ou indicateur du volume de transactions et d'impact dans le secteur privé (corollaire)									
5	BOA DONNER LA PRIORITÉ AU LOGICIEL LIBRE DANS LE SERVICE PUBLIC POUR UNE INFORMATIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNE.	Utiliser des logiciels libres et des formats ouverts (pour l'échange de données) ou gratuits dans les services essentiels.	Adopter les services numériques et les points de travail en logiciels libres ou open source. Équiper les services publics numériques.	Développer ou soutenir le développement de logiciels de la commune par une ou plusieurs entreprises locales d'un territoire (libre et décentralisé ou le contraire)										

Puis-je adapter le Baromètre de la Transition ?

Bien sûr. C'est un tableur, alors avec un minimum de connaissance des tableurs, vous pouvez vous approprier l'outil. Vous pouvez notamment :

- réécrire son contenu : par exemple si vous avez fait un Pacte local avec vos propres mesures, vous pouvez les écrire dans les colonnes A ; et déterminer les niveaux d'engagements, pour vous construire votre propre outil
- changer les sorties graphiques

Ces manipulations sont expliquées dans [le FAQ du Baromètre de la Transition pour les Nuls](#). Une vidéo sera bientôt disponible pour présenter le fonctionnement de l'outil.

3.2 Comment utiliser le Baromètre de la Transition dans mon collectif ?

Remplir l'outil : Le plus simple est de déterminer au sein du groupe une ou plusieurs personnes en charge de la mise à jour de l'outil.

- Commencez par reprendre les mesures sur lesquelles se sont engagé.es les élu.es ; et remplissez les colonnes G et J.
- En J, vous allez indiquer la note correspondante au niveau d'engagement auquel s'en engagé l'élu-e lorsqu'il ou elle était candidat-e. L'objectif à atteindre à la fin du mandat est en effet ce à quoi il ou elle s'est engagé pour 2026.
- En G, vous allez auto-évaluer avec votre groupe où se situe votre collectivité en 2020, et donner la note correspondante (en vous aidant des descriptifs de niveau des colonnes C à E)

- Ensuite, vous pouvez déterminer des “points de passage”, des “objectifs intermédiaires” pour 2022 et 2024, en colonne H et I ; et donner la note correspondante

Mettre à jour l'outil : Par exemple, 2 fois par an, mettez à jour l'outil : la colonne J ne changera pas, puisque c'est l'engagement du candidat ; mais vous pouvez mettre à jour l'état des lieux 2020, 2022 et 2024 : soit en changeant la note; soit en indiquant dans les colonnes “commentaires” (à partir de K) les commentaires et informations utiles au suivi.

Communiquer à partir de l'outil

- Vous pouvez envoyer une copie du tableau aux élu-es pour partager votre travail. Le tableur peut ainsi vous servir de base d'échange avec la collectivité : vous leur montrez que vous suivez les engagements et leur mise en place, et vous indiquez les informations qui vous manquent, en leur demandant de compléter par exemple. **Cela n'est faisable qu'avec des élu-es et services avec lesquels vous avez un très bon niveau d'entente**
- Vous pouvez extraire le graphique pour :
 - illustrer des communiqués de presse post-municipales : vous montrez ainsi ce à quoi se sont engagés les élu-es et le chemin qu'il reste à parcourir
 - illustrer des posts sur les réseaux sociaux, votre site internet
 - faire un rapport à mi parcours, par exemple à mi mandat ; et montrer le travail qu'il reste à accomplir avant les prochaines élections.
- Vous trouverez un excellent exemple au travers du travail de l'association basque Bizi!. En 2014, les militant.e.s ont fait signer un Pacte aux candidat-es. En 2016, ils ont fait un rapport d'étape pour montrer que certaines communes avançaient, mais que d'autres ne tenaient pas leurs promesses. Une conférence de presse a fortement attiré les journalistes qui raffolent de “classements” et “notations”. En 2018, un travail similaire a été mené, avec une présentation sous forme de carte et de code couleur. Cela a permis de réellement mettre la pression sur les équipes alors encore en place, ainsi que de donner de la valeur au Pacte de 2020, puisque les candidat-es savaient que les militant-es allaient suivre la mise en oeuvre de leurs promesses.
 - Voici la [page](#) du site de Bizi! dédiée à ce travail de suivi
 - Voici le [rapport](#) du bilan 2014-2020

4) Construire un rapport de force pour exiger le respect des mesures

Les chapitres précédents de ce kit vous ont permis de savoir si la politique menée par vos élu-es est à la hauteur des engagements et des enjeux de votre territoire. Mais cela seul ne suffira pour faire un travail de suivi efficace, notre objectif n'étant pas de faire un audit de la politique de notre commune mais de pousser la métamorphose des territoires ! C'est pourquoi il est nécessaire de construire un rapport de force en s'appuyant sur la communication et la mobilisation pour obliger les élu-es à respecter leurs engagements, voire de les réhausser.

REMARQUE : Pour les membres de la campagne Alternatives Territoriales des temps forts de mobilisation et de communication seront prévus à l'échelle nationale, pour tous les territoires et toutes les thématiques ! Restez connectés !

4.1 Communiquer : mettre votre suivi au centre du débat public

La communication externe est un élément déterminant de votre stratégie et de votre capacité d'influence dans le contexte du suivi des engagements de vos élu-es. Pour faire pression sur des élu-es récalcitrant-es, pas assez ambitieux-ses ou inactifs-ves, **la communication est un moyen d'action car elle permet de construire un rapport de force**, en écornant leur image auprès du grand public par exemple.

Pour avoir une vision d'ensemble sur comment structurer et lancer la stratégie de communication de votre groupe local, vous pouvez consulter le chapitre sur ce sujet de notre kit des bases du plaidoyer (lien à venir).

Éléments clés de communication

Pour construire un bon rapport de force avec les élu-es dont vous suivez l'action politique, vous pouvez vous appuyer sur les principes suivants qui vous permettront de gagner en légitimité auprès du grand public, des médias et des politiques eux-mêmes :

- **Pour appuyer le sérieux de votre travail :** vous appuyer sur les données collectées sur la politique de votre collectivité au fil du temps, sur votre participation aux réunions communales, sur la qualité du tableur du Baromètre de la Transition, sur votre collaboration avec des technicien-nes communaux-ales... Rendre ces données facilement consultables par les citoyen-nes, par exemple sur votre site web.
- **Pour rendre votre travail accessible :** Vulgariser les données recueillies en bilans concis, compréhensibles et applicables dans les réalités quotidiennes des citoyen-nes. Nous vous recommandons notamment de le rendre visible et visuel : une chronologie, un graphique, une image sont toujours plus intelligibles !
- **Pour démontrer la pertinence de ce que vous revendiquez :** Rappeler le contexte climatique et social dans lequel vous portez vos revendications, les objectifs nationaux et engagements internationaux à respecter, etc. Expliquer les compétences des collectivités en termes d'aménagement urbain, de consommation, de mobilités pour montrer quels changements concrets les élu-es pourraient mettre en place dans votre commune.

- **Pour ne pas vous faire récupérer** : Vous placer comme lanceur-euses d'alerte et des contre-pouvoir citoyen en dénonçant les actions des élu-es contraires à leurs engagements (name and shame) et mettre en lumière les doubles discours et le greenwashing des élu-es dans leur communication en vous appuyant sur les données recueillies.
- **Pour montrer que vous êtes des citoyen-nes** : de temps à autre, publier des photos de votre collectif et de vos activités qui renvoient une image positive, déterminée, citoyenne, ce qui peut non seulement vous aider à recruter des semblables, mais aussi vous aider à mettre des "vrais" visages derrière vos analyses et confirmer votre légitimité citoyenne

Les deux cibles de communication principales seront le grand public, pour les sensibiliser aux décisions et actions des élu-es **et les femmes et hommes politiques** qui seront confronté-es à vos interpellation et dénonciations et porté-es à devoir y répondre publiquement.

Outils de communication avec le "grand public"

Le "grand public" est un terme qui recouvre une grande diversité de profils. Pour votre stratégie de communication, il désigne toutes les personnes qui ne vous connaissent pas encore et que vous voulez toucher afin de les informer, sensibiliser, mobiliser. Voici quelques outils de communication à votre disposition pour toucher le grand public :

La presse : apparaître dans la presse locale voire nationale est un très bon moyen de toucher un public très large. Cela vous permettra de sensibiliser les citoyen-nes de votre territoire et de faire porter une pression médiatique sur les élu-es. Plus vous aurez de couverture médiatique et vous vous ferez connaître, plus vous constituerez un interlocuteur sérieux ce qui solidifiera votre rapport de force face aux élu-es.

Pour faire connaître et publier vos revendications, vous avez plusieurs moyens de solliciter la presse. Lors d'un évènement, d'une mobilisation, avertissez la presse en :

- les invitant à venir à l'évènement en leur envoyant une **invitation** presse par mail, appel téléphonique et/ou par texto. Une invitation presse invite des journalistes de manière courtoise à un évènement et doit très clairement afficher le lieux, la date et l'objet de cette rencontre (attention à bien teaser sans en dire trop !).
- leur faisant parvenir un **communiqué de presse** (CP) après les mobilisations ou pour annoncer de manière publique un évènement. Le communiqué de presse doit être un "article tout prêt" pour les journalistes afin qu'ils et elles puissent le reprendre tel quel dans leur média. Si de nombreux conseils existent sur le communiqué de presse, retenez ceux là : il faut systématiquement envoyer un CP après un évènement, et si c'est trop long, envoyer une version courte appelée **brève/ réactive** ; un CP ne dépasse pas une page et demi ; n'oubliez pas de mettre les noms et contact des contacts presse en bas ; agrémentez votre CP d'une image qui pourra être reprise dans les médias ; soyez courts et synthétiques en commençant par "quand, qui nous sommes, pourquoi on est là" ; ne jamais écrire "nous" ou "je" sauf dans le cadre de citation. N'hésitez pas à vous inspirer du style et de la structure de ce qui a déjà été fait ([ici](#), ou [ici](#) par exemple). enfin, dernier conseil logistique : écrivez et validez le CP AVANT l'évènement, car celui-ci doit être envoyé le plus tôt possible.
- écrire une **tribune** avec plusieurs collectifs : la tribune intervient si vous voulez réagir à une situation, si vous portez un propos spécifique et nouveau (p.e : en réaction à un projet du

maire, une nouvelle proposition de mesure...). Afin d'avoir du poids, la tribune doit être signée par le maximum d'acteurs et publiée dans un journal privilégié.

- L'objectif est de communiquer sur vos actions, vos victoires, mais vous pouvez aussi **raconter votre histoire**. Car faire partie d'un groupe, bénévolement pour faire du plaidoyer local autour du climat, c'est quand même une jolie histoire que tout le monde n'a pas ! Lors d'assemblée générale, lors d'une rencontre avec les élus, n'hésitez pas à inviter la presse et à mettre des portes parole en avant qui pourront personnaliser votre groupe et incarner votre trajectoire.
- **La conférence de presse** (ou sa version light : le petit déjeuner/café presse) consiste à inviter uniquement des journalistes pour un temps d'échanges et de questions. Se déroulant généralement sur 1 heure, la conférence de presse est un temps où les portes paroles présentent en amont d'une action des revendications, expliquent les prochaines étapes de la campagne etc. MAIS il faut avoir quelque chose à annoncer (le lancement d'une campagne, une mobilisation, le résultat d'une analyse etc.) ! Après la prise de parole des intervenants, s'en suit un temps d'échanges avec les journalistes présents (au moins 30 minutes). Elle permet aux journalistes d'avoir tout sous la main, mais cela demande du temps de préparation en amont : une conf' presse ça ne s'improvise pas !

Le "print", c'est à dire le matériel imprimé (tracts, affiche-ttes, dépliants, autocollants). Le matériel imprimé est un des outils de communication qui fonctionne le mieux car il occupe l'espace public partagé par tou·tes. Vous pouvez par exemple créer des infographies très visuelles et simples reprenant les engagements des élu·es face à leurs actions et les distribuer lors d'évènements.

Les réseaux sociaux sont désormais l'immanquable de la communication externe. Voici quelques conseils pour comprendre comment et pourquoi les utiliser :

- **Facebook** : c'est le réseau social utilisé par la majorité des Français·es. Via la page de votre groupe local ou d'autres groupes publics locaux, c'est un excellent moyen de diffuser de l'information, inviter à des événements et de fédérer dans votre territoire.
- **Instagram** : Ce réseau social au public grandissant est utilisé par les jeunes. Afin de vous démarquer, des influenceur·ses doivent relayer votre contenu, qui doit être agréable esthétiquement, par exemple des photos de haute qualité, des scènes marquantes ou des visuels attrayants. Via les stories, il permet également de diffuser en direct vos événements et mobilisations dans un format plus instantané que Facebook.
- **Twitter** : Cet outil est de plus en plus utilisé par le grand public, qui souhaite obtenir des informations et des actualités directement des sources qui les intéressent de manière instantanée et brève.

Le site internet : avoir un site internet à jour vous permettra d'informer de manière plus approfondie et pérenne via la rédaction d'articles. Dans le cadre du suivi des engagements, vous pourrez régulièrement y publier les données de votre analyse des actions de vos élu·es afin que les citoyen·nes puissent les consulter.

Outils de communication avec les politiques

Votre objectif dans la communication publique avec les politiques sera de communiquer vos revendications afin de faire pression. Pour attirer leur attention ainsi que celle des médias, cette

communication nécessite un sens de la répartie, de bons arguments et de la punchline.

Pour viser directement vos élu-es l'outil le plus approprié et incontournable est Twitter. Ce réseau social est utilisé par les élu-es pour diffuser une image auprès de leurs électeur-ices et des comptes officiels des médias nationaux et locaux ainsi que de journalistes utilisant leurs comptes privés. Ces derniers sont également des cibles intéressantes pour faire passer vos informations et avoir une plateforme auprès d'influenceur-euses. Twitter est donc particulièrement adapté à l'interpellation des élu-es, voici comment :

- **interpeller directement** les élu-es avec vos revendications en les taguant dans un tweet avec @ (nom de leur compte). La personne taguée recevra une notification sur son compte indiquant que vous lui avez adressé un tweet. Si un grand nombre de personnes tague un-e élu-e, vous attirerez forcément son attention et vous aurez plus de chances d'obtenir une réponse.
- **faire buzzer un message** afin que les médias s'en saisissent. Twitter fonctionne notamment autour du concept de "trending topic" : le sujet tendance qui se manifestera sous la forme d'un hashtag (#...). Lors d'une journée de mobilisation par exemple, si un maximum de personnes reprennent ce hashtag, il "monte" dans l'algorithme et devient de plus en plus visible par toutes les personnes utilisant Twitter dans votre zone géographique.
- **répondre en dessous d'un tweet** de l'élu-e : votre tweet sera visible par toutes les personnes ouvrant le tweet, c'est une des meilleures façons de dénoncer le double discours de l'élu-e et d'obtenir une réponse qui pourrait le compromettre, ainsi que d'obtenir de nouveaux-elles followers qui seront sensibles à vos messages et les diffuseront à leurs cercles. Pour faire le buzz, dénoncer le double discours avec humour ou ridicule sera plus efficace qu'une attaque directe très négative.
- **taguez des médias** locaux et nationaux dans vos publications afin d'obtenir d'éventuels relais de vos revendications et augmenter votre visibilité.

Réussir votre communication autour du suivi des engagements

Les outils ci-dessus vous permettront de créer efficacement un rapport de force avec les pouvoirs politiques locaux et de vous installer comme un interlocuteur crédible. Il y a cependant quelques points de vigilance à garder en tête tout au long de votre campagne de communication :

- **La communication est à double tranchant** : elle peut apporter une bonne visibilité à vos revendications mais également mettre en lumière vos failles et un mauvais pas peut être diffusé très largement et endommager votre image sur le long terme. Mettez vos réseaux sociaux et votre site internet à jour régulièrement, faites bien attention au contenu que vous postez et au fait que vous pouvez ou non prouver la véracité de ce que vous avancez dans des interpellations ou des débats avec les élu-es.
- Tout au long de votre suivi et de votre communication, **veillez à ne pas vous faire récupérer politiquement** par les élu-es qui pourraient "verdir" leur image en montrant que vous participez aux réunions communales ou qu'ils ont signé vos engagements ou le Pacte pour la Transition.
- **Veillez à rester intelligible.** Le problème d'une campagne de plaidoyer local est de paraître très technique et incompréhensible. Chaque fois que vous communiquez ou préparez des interventions, testez votre prise de parole auprès de proches qui n'y connaissent rien, n'utilisez jamais d'acronyme dans votre communication publique, veillez

à l'utilisation de visuels pour rendre votre propos attrayant et simple etc. sont autant de conseils pour rester accessible !

Pour devenir un interlocuteur reconnu et amplifier votre communication :

- Dans les **relations avec la presse**, désignez une **personne dédiée comme porte-parole**, qui connaît bien vos éléments de langage et votre campagne et qui pourra répondre aux questions de la presse lors d'évènements ou d'interviews.
- **Tissez des liens forts avec d'autres collectifs citoyens** locaux qui pourront vous soutenir lors de vos actions et communications et donner plus de force à vos revendications.
- En plus de la communication au long cours sur le suivi des engagements, vous pouvez par exemple **créer un rendez-vous annuel** sous la forme d'une table ronde pour dévoiler le bilan de vos élu-es. Ce rendez-vous sera reconnu localement comme un moment où les élu-es devront rendre des comptes et il vous installera comme une référence du contre-pouvoir citoyen, tout en sensibilisant le grand public à vos revendications. Vous pourrez **accompagner cet évènement d'une campagne de communication** reprenant avec des chiffres marquants et des visuels attractifs vos données de bilan politique.
- **Rejoignez le fil télégram #Alternatives-Territoriales et #Fil-relai-réseaux-sociaux et postez vos messages et posts** : d'autres groupes locaux le verront et le relayeront ! Il y a une communauté à Alternatiba et ANV-COP21 qui est là pour vous donner de la visibilité.

4.2 Organiser les bonnes mobilisations au bon moment

Vos expériences de plaidoyer en amont des élections municipales vous ont probablement montré qu'il ne suffit pas d'avoir des bons arguments techniques pour convaincre les décideur-euses. Malheureusement, ce sera encore plus vrai dans la phase de suivi des engagements où il ne s'agit pas seulement de faire des promesses mais d'agir. Vous l'aurez compris, pour vous assurer que les élu-es tiennent leurs engagements vous devez en faire un enjeu politique central, établir une attente et une pression citoyenne autour du climat et de la justice sociale - et pour cela le travail de mobilisation est indispensable.

La mobilisation peut prendre des formes très différentes : de la projection de film suivi d'un débat avec la salle, en passant par la manifestation classique, jusqu'à des actions de désobéissance civile. Aucune de ces formes est en soi plus ou moins intéressante qu'une autre mais sa pertinence dépend toujours du contexte politique. **L'art de la mobilisation est de trouver à chaque fois la bonne combinaison de date, de lieu, de concept d'action et de message qui vous permet d'atteindre vos objectifs.** Pour vous aider dans cet exercice difficile, vous trouverez ci-dessous quelques grands repères.

Quand faire des mobilisations ?

Choisir le bon moment pour faire une mobilisation est décisif pour rendre votre message audible, pour percer médiatiquement et marquer les esprits. Le "bon moment" dépend de l'actualité politique et médiatique : y-a-t'il un intérêt pour votre sujet en ce moment où est-il facile d'en susciter un ? Le ton de votre action, est-il approprié dans le contexte actuel ?... Evidemment, le

contexte politique local change d'un territoire à l'autre, mais il y a certains choix qui sont valables dans la plupart des cas :

- **A la rentrée suivant les élections municipales** pour montrer que votre travail ne s'est pas arrêté avec la signature des mesures mais qu'il y aura une exigence de mise en oeuvre. Cela vous permettra aussi de vous faire identifier dès le début du mandat comme un interlocuteur clé sur les questions climat et justice sociale.
- **En action réactive** à des décisions qui sont en contradiction avec les engagements pris par les élu-es pour dénoncer leur double jeu, ou **quand des délais ne sont pas respectés** pour l'avancée de la mise en place des mesures. Vous pouvez alors rendre visible l'inaction des élu-es.
- **Lors de temps de mobilisations nationales** comme par exemple les marches pour le climat ou les journées d'action Alternatives Territoriales pour les municipales. En s'inscrivant dans des cadres nationaux, vous augmentez l'impact médiatique de votre action. **Lors de temps forts locaux** : les voeux du maire en janvier, l'inauguration d'un nouveau projet, les fêtes nationales et commémorations sont autant de moments où votre élu-e local-e est accessible et visible sur le terrain ! A vous de vous en saisir pour faire connaître vos revendications.
- **A un / deux / ... ans de mandat** pour tirer un bilan intermédiaire de la politique de vos élu-es.
- **Régulièrement**, pour vous assurer que les enjeux de climat et de justice sociale restent sur le devant de la scène politique et médiatique. Cela augmentera le coût politique pour les élu-es s'ils ne respectent pas leurs engagements.

Des temps forts de mobilisation communs ?

En 2020, Alternatives Territoriales a proposé 6 temps de mobilisations nationaux et décentralisés pour faire pression ensemble, dans le cadre de la campagne des municipales. La coordination réfléchit encore à la réitération de telles journées, alors restez informé-es et connecté-es ! Si vous avez des besoins, des idées, des échéances importantes, n'hésitez pas à nous le faire remonter. L'objectif ? Créer notre agenda dans le suivi des engagements et renforcer le rapport de force politique et médiatique !

Quel format d'action choisir ?

Pour choisir le bon format d'action pour votre mobilisation, plusieurs critères sont à prendre en compte :

- Qui est la cible de votre action ? Quel impact votre mobilisation est-elle censée avoir (sensibiliser, informer, dénoncer, recruter) ?
- Quelles sont vos forces et ressources ? Quels risques juridiques êtes-vous prêt-es à prendre ?

En fonction des réponses que vous apportez à ces questions, vous pouvez choisir dans le panel large de formats de mobilisation dont on essaie de vous faire un petit panorama (non-exhaustif)

ci-dessous, avec pour chaque format une description leurs particularités et des exemples de concepts d'actions :

Des mobilisations de masse : De part leur aspect massif, ces mobilisations sont une démonstration de force et créent un rapport force par le simple fait de rassembler beaucoup de personnes. Si réussies, elles permettent d'attirer assez facilement les médias, sans besoin de beaucoup de créativité, par le simple fait qu'elles rassemblent beaucoup de gens. Les mobilisations de masse gagnent en poids plus le nombre de participant-es est élevé, plus le public est représentatif de la population et plus ces personnes sont prêtes à aller loin dans leur engagement. Mais généralement, le message porté dans des mobilisations de masse se doit moins radical pour parler aussi à des cercles plus éloignés du noyau militant. L'inconvénient des mobilisations de masse est qu'elles sont très lourdes et chronophage à organiser ce qui limite votre capacité d'adaptation en fonction des actualités.

- *Quelques exemples :*
 - *village des alternatives*
 - *salon des emplois de la transition*
 - *marche pour le climat, manifestation*
 - *vélorution, opération escargot*

Des événements d'échange / de discussion : Ce type de mobilisation a l'avantage d'être assez souple quant au message que vous voulez y faire passer et plutôt facile à organiser. Il peut prendre la forme de moments de co-construction avec la collectivité ou de sensibilisation du grand public. Mais vous pouvez aussi choisir une posture beaucoup plus critique et porter des messages de changement radical de la société. Ces événements peuvent par ailleurs vous servir d'occasions pour recruter des bénévoles parmi les citoyen·nes qui viennent y participer.

- *Exemples :*
 - *table ronde (avec des experts sur des questions techniques, des élu-es de communes exemplaires, etc.)*
 - *projections de film suivi d'un débat avec la salle*
 - *ateliers avec les citoyen·es*
 - *distribution de tracts dans les marchés et lieux publics pour faire connaître votre cause / voire porte à porte*

Des actions de désobéissance civile : Ces mobilisations sont le bon choix si vous voulez souligner votre détermination de face à des choix politiques condamnables et pour faire monter le rapport de force avec vos élu-es d'un cran. Mais cela ne veut pas dire qu'elles sont forcément confrontatives. Les actions de désobéissance civile peuvent prendre des formes extrêmement variées. Le panel va d'actions symboliques qui permettent de mieux illustrer vos revendications (p.ex. mettre des masques à des statues pour dénoncer la pollution de l'air) à des actions directes qui agissent sur le problème que vous dénoncez (p.ex. action anti-pub).

Les actions de désobéissance civile ont l'avantage de pouvoir attirer l'attention médiatique même avec un petit nombre d'activistes si elles sont assez surprenantes et/ou impressionnantes. Tout le défi réside dans le fait de trouver un concept d'action créatif mais facile à comprendre. Pour cela, soignez l'intégration d'éléments visuels (cf. les banderoles enflammées contre Société Générale, sortie du portrait d'Emmanuel Macron). De plus, le recours à l'humour peut être utile pour augmenter le côté insolite de votre action mais aussi pour faire passer des messages assez radicaux tout en gagnant la sympathie du grand public (cf. figure de Bob l'Éponge dans la campagne Société Générale).

L'organisation d'une action de désobéissance civile nécessite une bonne préparation ce qui inclut un repérage des lieux, un plan d'action avec des rôles distincts et un brief juridique des activistes sur les risques qu'ils et elles courent en participant à l'action. S'il y a un groupe ANV-COP21 sur votre territoire, n'hésitez pas à demander de l'aide, organisez une première action ensemble etc. pour profiter de leur expérience.

- *Exemples :*

- [affichage de fausses annonces de la collectivité](#)
- [actions pub-buster](#) (des kits actions sont disponibles avec ANV-COP21)
- *blocage de la circulation contre la pollution de l'air, p.ex. avec des "cordons sanitaire" en chaine humaine*
- *éteindre les enseignes lumineuses des magasins*
- *blocage / sitting du parking de la mairie un jour de conseil municipal avec un atelier de réparation de vélo*
- *plantations sauvages*

Réalisation d'alternatives directes : Ces mobilisations donnent la possibilité de montrer que les mesures que vous demandez peuvent être réalisées et que leur mise en place crée un monde plus désirable. Ainsi, elles servent de moyen élégant pour rendre visible et dénoncer l'inaction politique, mais d'une manière constructive qui vous donne le bon rôle. Les actions de mise en place des alternatives peuvent relever de la désobéissance civile mais elles ne le sont pas forcément. Ce qui rend les alternatives désobéissantes intéressantes, c'est qu'elles vous permettent assez facilement de poser des dilemmes à vos élu-es : soit ils officialisent votre alternative et légitiment l'action au nom de l'urgence climatique, soit ils l'enlèvent et rendent alors eux-même visible le non-respect de leurs engagements.

Les alternatives directes vous permettent aussi de sortir de la posture de demande vis-à-vis des élu-es en explorant d'autres leviers de transformation des territoires que les actions menées par les pouvoirs publics : celles que les citoyen·nes peuvent actionner par le bas. L'idée n'est pas que nous pouvons tout faire nous-mêmes : les collectivités disposent à la fois de moyens très importants pour mettre en oeuvre des mesures ayant un fort impact, et elles n'ont pas la possibilité de s'appuyer sur le travail et les motivations bénévoles des initiatives citoyen·nes. C'est en réalisant déjà ce qui est à notre portée que nous serons aussi d'autant plus crédibles et d'autant plus légitimes à exiger et contraindre les décideur·euses à s'aligner sur ces nouvelles normes.

- *Exemples :*

- *dessiner des pistes cyclables*
- *soutenir le développement d'alternatives comme des AMAP, des monnaies locales*
- *soutenir la création d'institutions alternatives comme la [chambre d'agriculture du Pays Basque](#)*

D'autres types de mobilisations sont tous les jours expérimentées sur le terrain par les groupes locaux, voici quelques exemples :

- *La barre Limbo +1,5°C : faire un comité d'accueil avant le conseil municipal / communautaire et demander à tous les élus de passer "sous la barre des +1,5°C" que vous tenez comme une barre limbo*
- *L'élu·e du monde de demain : faire un comité d'accueil avant un conseil et proposez aux élu·es d'être pris en photo en portant un message. Par exemple, [l'action réalisé par La Rue Est à Nous](#) ont accueilli le nouveau conseil d'Anne Hidalgo avec des fausses écharpes de maire "Un mandat pour tout changer"*

- La perturbation de la réunion publique : le groupe lyonnais a perturbé les vœux du maire en faisant retentir des sonnettes de vélos, interpellant sur l'absence de pistes cyclables

Qu'est-ce qu'une mobilisation réussie ?

Pour continuer à vous améliorer en permanence, prévoyez après chaque mobilisation un temps de debrief pour discuter ensemble de ce qui a bien marché ou pas.

La chose à faire pour savoir si votre mobilisation était une réussite est de vous demander si vous avez atteint les objectifs politiques et opérationnels que vous vous étiez fixés pour cette action (p.ex. en termes de personnes mobilisées sur le terrain et touchées via la com, de retombées presse, ...). Mais il est important aussi de voir la mobilisation comme une étape dans une stratégie plus globale, comme un échelon qui vous permet de viser plus haut par la suite. Une mobilisation doit donc aussi toujours vous permettre de vous renforcer p.ex. en agrandissant vos ressources en forces humaines ou en argent, via la construction de nouvelles alliances, etc.

4.3 Structurer des coalitions efficaces

Afin de renforcer votre crédibilité, de recruter, de répartir les forces et moyens mais aussi d'avoir plus de poids et donc d'augmenter le rapport de force, il est important de trouver des alliés ! Le travail de partenariat et de coalition est un vrai levier pour votre campagne ; mais attention, cela demande aussi du temps et de l'énergie !

Tout l'enjeu est donc d'établir des partenariats clairs et efficaces :

- distinguer ceux qui pourront mettre des forces sur la campagne ; moyens humains, logistiques ou financiers de ceux qui ne seraient que des partenaires en terme de communication et relayeront vos actualités
- valider dès le début vos valeurs communes et le cadre dans lequel vous allez travailler ensemble (gestion des réunions, fréquence, modalités de la prise de décision etc.). Vous pouvez vous inspirer de [la Charte Transiscope](#) par exemple, qui agrège des acteurs de la Transition, ou de la [Charte des Alternatiba](#).
- faire attention au temps imparti pour ce type de projet : faire partie d'une "interorga" est chronophage car les réunions peuvent se multiplier. Il est donc important que ce travail ne repose pas sur une seule personne - selon le temps nécessaire - mais aussi de prioriser selon les besoins, moyens, objectifs etc.

Créer une coalition locale qui porte vos revendications permet de :

- apporter de nouvelles forces humaines à vos groupes avec des compétences et des expertises particulières qui compléteront les forces de votre équipe initiale.
- accentuer le rapport de force car les demandes d'une coalition d'acteurs sont plus difficiles à ignorer pour les candidat·e·s que des demandes portées par un acteur isolé. Il peut être intéressant de trouver des alliés·e·s plus éloignés de vos cercles traditionnels (associations de parents d'élèves, ...) pour rendre votre coalition plus représentative de la société, car cela peut montrer aux candidat·e·s qu'il y a un enjeu électoral à répondre à vos demandes.
- renforcer votre légitimité en étant uni·es. Il est très probable que d'autres acteurs de votre commune aient prévu de se saisir de l'opportunité des élections pour mener un travail de

plaidoyer auprès des candidat·e·s. Pour ne pas vous faire concurrence mais augmenter vos chances de succès, organisez-vous pour parler d'une seule voix.

⇒ **A plusieurs on est plus fort ; mais cela peut aussi devenir un moulin qui brasse de l'air !**
Pour être un vrai rouleau compresseur, soyez clairs sur vos intentions et objectifs, utilisez la Communication Non Violente (CNV), les outils d'animation de réunion et surtout, écoutez les besoins et les moyens que vous avez.

Cartographier le tissu associatif

Pour donner envie à d'autres acteurs de rejoindre votre coalition, il est utile de s'intéresser au contexte associatif local, d'identifier la plus-value que vous apportez, les points communs et les différences avec les autres structures. Pour faire cette analyse, deux caractéristiques des autres acteurs méritent d'être regardés de plus près :

Les types d'activités des associations :

1. **expertise technique et l'expérience du plaidoyer**, p.ex. les fédérations de France Nature Environnement
Votre objectif : solliciter leur expertise sur des sujets de fond, utiliser leur lien avec des élu·e·s.
Votre atout en tant que groupe Alternatiba/ANV-COP21 :
 - Communication auprès du grand public
 - Mobilisation pour soutenir vos demandes
2. la **mobilisation et/ou l'organisation d'actions** : comme Alternatiba et ANV-COP21, elles disposent d'une bonne capacité à mobiliser beaucoup de monde sur des événements ponctuels, à communiquer et à relayer les informations.
Par exemple : Citoyens pour le Climat, Youth for Climate
Votre objectif : solliciter la co-organisation d'événements.
Votre atout en tant que groupe Alternatiba/ANV-COP21 :
 - Méthodes d'organisation efficaces, cadre qui permet de se coordonner avec d'autres
 - Structuration de leurs objectifs autour d'un travail de plaidoyer, suivi sur le temps long des demandes faites
3. la **sensibilisation du grand public**, notamment via des animations. Ces acteurs disposent d'un ancrage local fort et peuvent préparer le terrain pour la mobilisation.
Par exemple : Zéro Waste
Votre objectif : sollicitez leurs connaissances locales.
Votre atout en tant que groupe Alternatiba/ANV-COP21 :
 - Porter un message politique auprès des élu·es
 - Faire passer de la conscience à l'action
4. le **développement des alternatives** : ces associations portent des solutions concrètes qui peuvent illustrer les demandes que vous porter et disposent de grands réseaux « d'actifs » (adhérents...) qui peuvent éventuellement être mobilisés.
Par exemple : ateliers vélos, réseaux d'AMAP, ressourceries...
Votre objectif : solliciter leurs solutions concrètes dans vos revendications.
Votre atout en tant que groupe Alternatiba/ANV-COP21 :
 - Une communication auprès du grand public

- Porter un message plus global et plus politique
- Cibler les élu·es

Les thématiques des associations. A ce titre, plusieurs structures peuvent être intégrées dans le travail autour des politiques locales climat :

- les structures dites “**généralistes**” (France Nature Environnement, Greenpeace, Zéro Waste etc.)
- les structures engagées sur la **biodiversité** (LPO, FNE etc.)
- les structures sur l'**énergie** (Virage Énergie ; structures para publiques : espaces info énergies, agences locales de l'énergie et du climat ; entreprises : Enercoop, Énergie Partagée)
- les structures sur la **mobilité** (association locales de FNAUT et FUB; structures ESS d'ateliers de vélo etc.)
- les structures sur **agriculture et alimentation** (collectifs d'AMAP, jardins partagés etc.).

Une fois cette cartographie réalisée, vous pouvez relier les thématiques des associations avec les enjeux climatiques. *Par exemple*, une association traitant d'enjeux de la protection d'une espèce endémique à la région peut être intéressée pour lutter contre l'artificialisation des terres.

Vous pouvez imaginer des regroupements de travail lorsque des associations travaillent sur les mêmes sujets. Cela implique aussi d'identifier les points de tensions entre les acteurs pour les anticiper.

Faites attention à votre posture si vous contactez d'autres organisations : il ne faut pas donner l'impression d'un remplacement ! Dialoguez pour savoir ce que les associations peuvent attendre d'une telle coalition.

Au fur-et-à mesure que vous allez gagner de nouveaux alliés, il faudra probablement réajuster votre stratégie. Le défi consiste à rester suffisamment souple pour intégrer les demandes des nouveaux arrivant·e·s tout en évitant de défaire tout ce qui a été fait auparavant.

Un réseau d'acteurs avec les membres du Pacte pour la Transition

Vous pouvez choisir d'utiliser l'outil du [Pacte de la Transition](#) dans n'importe quelle trajectoire. En utilisant cet outil, vous aurez notamment accès à un réseau d'acteurs locaux pour vous soutenir. Voici donc la [liste des associations partenaires du Pacte de la Transition](#) (toutes n'ont toutefois pas de groupes locaux) :

Alternatiba, les Amis de la Confédération Paysanne, April, Artisans du monde, Attac, Bio Consom'acteurs, la Bascule, Citoyen·ne·s Lobbyistes d'Intérêts Communs, Coalition eau, Collectif des Associations Citoyennes, Les Cols Verts, Collectif des Associations Citoyennes, Collectif pour la Transition Citoyenne, Commerce Equitable France, Commown, Commuconnecter, CRID, Coordination eau, Demain en mains, Demain les villes en transition, Démocratie Ouverte, E-graine, Emmaüs France, Enercoop, Energie Partagée, Etats généraux des Migrations, Fair[e], Fairetrade Max Havelaar, Fondation Danielle Mitterrand, France Nature Environnement, Gilets Verts, Générations Cobayes, Greenpeace, Habitat participatif France, Il est encore temps, le Labo, Les Amis de la Terre, Ligue de droits de l'Homme, Mobicoop, Mouvement Colibris, Mouvement pour l'Economie Solidaire, Mouvement Inter-régional des

AMAP, Mouvement Français pour un Revenu de Base, Mouvement Utopia, Mytroc.fr, la Nef, Noé, Notre Affaire à Tous, Osons les jours heureux, Reneta, Renovons, Réseau Cocagne, Réseau Cohérence, Réseau Francilien Réemploi, Réseau National des Ressourceries, Résistance à l'Agression Publicitaire, Secours Catholique Caritas France, Sol, Terre et Humanisme, Terre de Liens, TransitionFrance.fr, Zéro Waste, 9 milliards

Vous pourrez retrouver une cartographie des groupes locaux de plusieurs de ces organisations (mais pas toutes) sur [Transiscope](#).

Fonctionner ensemble : distinguer le qui fait quoi !

Il est important de clarifier le rôle de chacun : vous pouvez ainsi établir différents types de partenariats :

- **le partenariat de communication** : les associations qui relaient l'information sur les réseaux sociaux. Il faut clarifier le type de message possible mais généralement, tout le monde est gagnant ! Petit coup de pouce : penser au cross postage !
- **le partenariat de mobilisation** : les associations qui relaient les mobilisations auprès de leurs militants pour grossir les rangs. Point de vigilance : certaines structures peuvent ne pas être à l'aise avec des actions non-violentes. Cela ne veut pas dire que vous devez complètement renoncer à utiliser la désobéissance civile comme moyen d'action mais vous devez faire attention au cadre dans lequel vous les menez afin de maîtriser quels acteurs de votre coalitions y seront associés. Par ailleurs, si le problème vient de la peur de la prise de risque juridique, on a besoin de tous les rôles en action : ils peuvent donc proposer des bénévoles pour faire les banderoles en amont, rester en base arrière de communication etc.
- **le partenariat de plaidoyer** : les structures qui participent aux réunions de plaidoyer avec vous. Il est important dans ce cas là de se mettre d'accord en amont sur qui parle de quel sujet : un ordre du jour de la réunion doit être envisagé en amont ! L'objectif ? Parler tous de vos sujets, vous montrer uni-es et solidaires.
Vous pouvez aussi entrer dans cette catégorie toutes les structures qui ne seront pas présentes lors des rendez-vous de plaidoyer mais qui nourriront en amont votre contenu par des argumentaires, des témoignages etc. Ce sont donc toutes les structures qui apportent du fond et du contenu à votre campagne !
- **le partenariat stratégique** : ce sont les structures qui participent de A à Z à la coordination et l'organisation de la campagne. *Par exemple* : les Amis de la Terre comportent de nombreuses campagnes avec Alternatiba, le Réseau Action Climat porte aussi la campagne Alternatives territoriales etc. Les structures doivent donc être claires sur le qui fait quoi, et surtout sur les modalités de prise de décision !

Enfin, il est important de remarquer que les coalitions, c'est comme les relations de couple (ou n'importe quel type de relation d'ailleurs) : il faut en prendre soin, se parler directement et calmement, valoriser le travail de l'autre etc. Montrer à l'autre qu'il a sa place passe par plusieurs choses : afficher son logo, relayer ses messages sur les réseaux sociaux, tenir compte de ses suggestions, s'assurer qu'il a pu s'exprimer ET avoir des temps en off ! Les moments informels sont souvent riches en liens amicaux et en bonnes idées !

5) Adopter la bonne posture face aux élu·es et technicien·nes

5.1 Entrer en contact avec les élu·es

Pour vous positionner dès le début du mandat comme un interlocuteur clé sur les questions de justice sociale et climatique, il est **important de rentrer rapidement en contact avec la nouvelle équipe municipale** de votre territoire. Mais pour que cette prise de contact soit efficace, vous devez vous demander qui est le plus pertinent à contacter. Le choix le plus évident et celui du ou de la maire, mais rencontrer les vice-président·es en charge des thématiques qui concernent vos mesures peut se révéler très utile aussi. Il est donc important que vous fassiez un petit travail de fond pour :

- **Connaître les élu·es susceptibles d'avoir un impact** sur les politiques climatiques. Dans certaines collectivités, des élu·es se consacrent entièrement à la transition énergétique ou aux problématiques climatiques. Dans d'autres, il faut considérer les élu·es responsables de l'agriculture, du transport, de l'alimentation ou encore de l'eau.
- **Comprendre les relations de pouvoirs**. Il faut à la fois s'intéresser aux rapports de force qui existent entre les élu·es (qui a le plus de pouvoirs, qui s'entend avec qui ?) mais aussi aux relations qu'entretiennent les élu·es avec les autres acteurs locaux (place des entreprises par exemple), leurs influences négatives ou positives. Certains territoires peuvent être influencés par la place prépondérante de certains secteurs d'activité.
- **Passer du temps à comprendre les intérêts et/ou sujets de prédilection des élu·es**, et les terrains sur lesquels ils seraient prêts à céder

Une fois vos interlocuteur·rices principaux identifié·es, vous devez choisir une manière de rentrer en contact. En fonction de la relation que vous avez pu construire avant les élections, le choix idéal peut varier mais dans la plupart des cas, le plus efficace est d'envoyer une lettre pour demander un rendez-vous. Si les élu·es se sont engagé·es sur des mesures avant les élections, l'objectif de ce rendez-vous pourra être de leur demander comment ils ont prévu de mettre en oeuvre ces mesures. Au vue de leur engagement cette demande est parfaitement légitime et vous facilitera le travail de suivi.

Si vous craignez de ne pas avoir de réponse à votre lettre et souhaitez augmenter la pression sur les élu·es, vous avez la **possibilité de rendre votre sollicitation publique en accompagnant l'envoi de lettre d'une communication auprès des médias locaux** : lettre ouverte, communiqué de presse, interview... Dans ce cas là, cette communication devra être pensée comme partie intégrante de votre travail de plaidoyer : elle devra clarifier vos attentes, et expliquer que votre groupe ou votre coalition attend maintenant de rencontrer les nouvelles équipes élues pour faire le suivi de leurs engagements.

Lors de la rencontre, vous pouvez accepter les photos, et surtout prendre vos photos, mais préférez les photos en pleine discussion, qui prouvent que vous débattiez, plutôt que des photos côte à côte qui renvoient une image de soutien. Communiquez avec vos propres images et vos propres mots ! Après un entretien, faites rapidement un compte-rendu, en soulignant les points d'accord et de désaccord, et communiquez dessus, de préférence avant l'élu·e. Vous devez maîtriser votre communication pour maîtriser votre image. Cela est indispensable pour votre crédibilité auprès de la population et des médias.

3.2 Trouver un bon équilibre entre rapport de force et co-construction

La plupart des élu·s, peu importe leur étiquette politique, sont ouvert·es à recevoir et à écouter les associations. Mais attention, le fait d'être reçu et entendu ne veut pas dire que l'élu·e prendra automatiquement acte de ce que vous lui proposez. En effet, beaucoup d'élu·es ont une conscience générale des enjeux climat mais n'ont pas d'idées de mesures précises correspondant à ces politiques. Il y a un véritable travail de sensibilisation et de pédagogie à faire. Ainsi, en fonction de l'ouverture de l'élu·e par rapport à vos propositions, la posture à adopter ne sera pas la même.

- **Face à un·e élu·e conciliant·e, sensible à ces problématiques** : Il ou elle va être intéressé·e par le savoir local et l'implication des associations dans leur capacité à mobiliser, à être un relai auprès des citoyens. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à le·a faire aller le plus loin possible dans ses engagements. **On peut même voir cet élu·e comme un·e allié·e qui fait peut-être face à des luttes internes.** Il ou elle aura alors besoin de s'appuyer sur le travail d'expertise ou les arguments des associations, ainsi que sur la pression citoyenne pour soutenir des mesures auprès des autres élu·es.
- **Face à un·e élu·e non informé·e des problématiques climatiques** : Beaucoup d'élu·es ne savent pas comment aborder les enjeux du climat et n'ont pas de connaissances des politiques climatiques (ou simplement n'ont pas conscience que certaines mesures peuvent s'intégrer dans ces politiques climat). Les enjeux sont techniques et les élu·es sont parfois mal formés, notamment dans des petites collectivités. Dans ce cas, **n'hésitez pas à vous positionner comme agrégateur d'informations et de propositions au niveau local.** Il faut se montrer encourageant et expliquer que plusieurs mesures déjà mises en place par la collectivité en terme de mobilité, agriculture, énergie, urbanisme peuvent s'insérer dans le cadre de politiques climatiques.
- **Face à un·e élu·e réfractaire** : Au départ, il est intéressant d'adopter une posture conciliante pour instaurer des rapports constructifs. Cependant si la situation ne se débloque pas, il faut réfléchir à une stratégie pour **instaurer un rapport de force, en conservant à l'esprit une logique de gradation des tactiques** :
 - Commencer par proposer des mesures, faciles à mettre en oeuvre et qui font consensus. Si face à ces propositions de mesures, l'élu·e s'oppose, il risque de se décrédibiliser.
 - Chercher des allié·es parmi d'autres élu·es (p.ex. si le maire de votre commune est réfractaire, le vice-président chargé du développement durable l'est peut-être moins.)
 - Relever et médiatiser les incohérences du discours, être persistant
 - Mobiliser et inverser le rapport de force via des actions non violentes
- **Face à un·e élu·e d'opposition** : Même si l'opposition dispose de moins de leviers d'action, il peut aussi être **intéressant pour vous de tisser des liens avec des élu·es d'opposition.** Un·e élu·e peut par exemple relayer une information non prise en compte dans certains débats et forcer les autres élu·es à répondre sur ce point. Il peut dans ce cas constituer un moyen de pression supplémentaire. Dans l'idéal, il ne faut pas se fermer de portes et donc rester éloigné le plus possible d'intérêts partisans.

Vous vous confrontez à une liste municipale d'extrême droite dans votre commune ?

Les positions de l'extrême droite sont fondamentalement opposées à la métamorphose sociétale que nous portons avec Alternatiba, ANV-COP21 et le Réseau Action Climat, et nos valeurs liées entre autres à la conception de la démocratie et de la solidarité ne sont pas compatibles avec celles de ce bord politique. En conséquence, il n'est pas possible que nous adoptions avec des élu-es d'extrême droite les méthodes de dialogue et les postures que nous avons pu détailler ci-dessus.

Vous pouvez consulter [\[document à venir\]](#) de référence pour connaître le positionnement à adopter dans cette situation et les astuces à garder à l'esprit pour poursuivre la lutte pour la transition écologique et solidaire sur votre territoire ! Enfin n'hésitez pas à demander conseils à la coordination, ou à en parler lors des temps d'échanges de votre campagne !

Par ailleurs, il n'est pas possible pour un groupe ou collectif s'inscrivant dans la démarche du Pacte pour la Transition de signer un engagement auprès d'élus d'extrême droite.

Trucs et astuces pour éviter les pièges des RDV

Instaurer un dialogue constructif avec les élu-es est indispensable pour le plaidoyer, bien que l'exercice ne soit pas aisé. N'oubliez pas que ce dialogue repose aussi sur votre légitimité, laquelle dépend à la fois de ce que vous représentez (coalition, nombre de soutien...) et de votre capacité à défendre le sujet.

“Le plaidoyer, en réalité, c'est 30% d'argumentaires construits et 70% de rapport de force via de la communication sur notre sujet et des mobilisations”

Pièges classiques	Leviers potentiels
La réunion mal préparée par le groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier en amont de la réunion entre vous les objectifs de la réunion et notez les sur une feuille que vous pouvez amener avec vous - Clarifier au maximum vos revendications - Le jour J : revenir régulièrement sur votre sujet si la discussion diverge - Clarifier au maximum vos revendications (objectif SMART) - Utiliser des arguments liés au développement local, aux emplois, à la santé : valoriser les co-bénéfices des mesures que vous portez - Rappeler l'urgence climatique (rapport du GIEC)
Une posture peu constructive	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer que vous êtes un soutien : vous portez des propositions concrètes, vous pouvez aider à ce qu'elles soient soutenues par le plus grand nombre - Montrer que les mentalités changent, preuve en est, les actuelles mobilisations sur le climat

	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des arguments liés au développement local, aux emplois, à la santé
Ne pas s'appuyer suffisamment sur un rapport de force	<ul style="list-style-type: none"> - Venir au RDV avec des acteurs·ices variés (parents d'élèves, acteurs économiques ...) - Rappeler qu'un nombre significatif de citoyen·nes soutiennent la proposition (n'oubliez pas que nous sommes des "parts de marché électoral") : rappeler le nombre d'organisations membres de votre coalition, le nombre de manifestants à la marche pour le climat etc - Sous entendre que des mobilisations pourraient se faire si vos demandes ne sont pas entendues
Se faire bloquer par un argumentaire technique (<i>"on ne peut rien faire, on a un marché public signé pendant encore 5 ans"</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - L'argument du marché public par exemple, n'empêche pas la collectivité d'anticiper un changement de pratiques et structurer des filières pour préparer la transition - Préparer des arguments chiffrés, précis pour montrer que vous connaissez le sujet - Montrer des exemples qui marchent, provenant d'autres territoires
Trop rentrer dans des arguments techniques (<i>chercher tous les chiffres, argumenter sur les ressources humaines de la collectivité...</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Se rappeler que notre rôle de collectif militant n'est pas celui d'un service technique ou d'un bureau d'étude : ce n'est pas à nous de trouver tous les moyens techniques / humains de mise en oeuvre des mesures, mais nous poussons une ambition politique - Rappeler l'urgence climatique (rapport du GIEC) et l'engagement de la France via l'accord de Paris. Votre demande d'un territoire décarboné est légitime, c'est aux élu·es
Se faire renvoyer à des processus existants, éludant ainsi les demandes RDV (<i>"venez à la réunion publique dans 6 mois ; postez vos propositions sur le site internet ..."</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Quoi qu'il en soit, utiliser les processus "officiels" sans lesquels il sera difficile de construire sa légitimité - Doubler éventuellement avec sa "propre concertation" (réunion publique, pétition...) - Il est également possible de mettre en évidence la dimension participative limitée de ces processus et de proposer des idées de dispositifs plus participatifs et ressources pour les mettre en oeuvre - Proposer à la presse locale de venir à ces réunions de "concertation" - Faire remonter dans la presse le manque de concertation
L'elu·e qui pense déjà en faire suffisamment sur le sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer des exemples vraiment exemplaires, qui marchent, provenant d'autres territoires
Le RDV "surprise" ou qui arrive trop rapidement, qu'on a	<ul style="list-style-type: none"> - Idéalement, demander à décaler le RDV un peu pour préparer le RDV au sein du groupe - Mais si on ne peut pas ...

pas eu le temps de préparer	<ul style="list-style-type: none">- Avoir des éléments de langage partagés au sein du groupe, c'est à dire un document qui synthétise vos revendications et arguments principaux.- Régulièrement, partager les avancées des relations avec les élu.es au sein du groupe- Se former en interne au sein du groupe pour partager les compétences
-----------------------------	---

5.2 S'appuyer sur les technicien·nes

Les agents de la collectivité peuvent être des allié·es ou interlocuteurs·trices de poids pour la mise en oeuvre et le suivi des projets engagés par la collectivité. Quand un·e élu·e est souvent sollicité·e sur des sujets extrêmement divers et ne suit les dossiers que très partiellement, **un·e agent travaille souvent à plein temps sur ces sujets et est la cheville ouvrière des politiques publiques**. Par son travail et sa force de persuasion, il ou elle peut influencer substantiellement une action publique. Il est donc aussi important de les rencontrer, de préférence en l'absence des élu·es. De manière caricaturale, il existe deux types d'agents en charge de la transition écologique, que vous reconnaitrez facilement :

- **L'agent qui a parfois une position difficile à tenir, entre convictions personnelles et volontés politiques de ses élu·e·s**. Ce·tte technicien·ne peut être un·e allié·e de poids dans votre stratégie : il ou elle peut vous donner des conseils techniques ou des indications sur les projets en cours. À l'inverse, vous pourriez être parfois sollicité·es pour donner du poids sur un arbitrage politique qu'il ou elle aurait du mal à gagner sans soutien de la société civile. Attention toutefois au double-jeu et à la confidentialité ; il ne s'agit pas de mettre l'agent dans une position délicate vis-à-vis de sa hiérarchie et de ses élu·es.
- **Le ou la technicien·ne qui a une posture plus neutre** : son travail est de mettre en application la volonté politique de la collectivité et il n'est pas question de remettre celle-ci en cause. Il n'en est pas moins un·e interlocuteur·trice fiable : si un·e élu·e s'est engagé·e sur un certain nombre d'actions, c'est à lui de les mettre en oeuvre techniquement, et d'en faire le suivi. Il ou elle saura vous faire un retour objectif de l'avancement des projets et saura écouter vos demandes et arguments pour guider son travail et en faire un retour fidèle à ses élu·es.

⇒ **Il est important de rappeler que les agents ne prennent pas les décisions**, ce ressort revient à l'élu·e. En revanche, il participe à influencer cette décision et peut faire des propositions concrètes.

6) Se former : au delà du kit, des ressources par milliers

La campagne Alternatives Territoriales existe depuis 2017 et a toujours proposé de nombreux outils pour élaborer et mettre en oeuvre une campagne locale. Cette section permet de mettre en avant les différentes outils développés au fil des années pour vous aider à vous former !

- Les Camps Climat régionaux. En 2020, Alternatiba, ANV-COP21 et les Amis de la terre innovent : pas de Camp Climat global, mais des Camps Climat régionaux. Rendez vous sur [ce site](#) pour voir les prochaines dates.
- Formation [au porte parolat local](#) (en ligne janvier 2020) : réalisé dans le cadre de la campagne des élections municipales, cette formation porte sur le rôle de porte parolat sur les questions de transports et de mobilité notamment !
- Formation sur le [dialogue avec les élus](#) (Camp Climat Kingersheim 2019)
- Formation sur le [climat et les politiques locales](#) (en ligne, avril 2020)
- Conférence sur [la résilience des territoires](#) (en ligne, mai 2020)
- Les [webinaires du Pacte pour la Transition](#)

Quelques conseils de lecture :

- Lire les 3 articles de fond mis en ligne sur le site du Réseau Action Climat dans le cadre des élections municipales qui reprennent les compétences des maires : article sur [l'agriculture et de l'alimentation](#), article sur [transport et de la mobilité](#) et l'article sur [la publicité](#)
- Publication du Réseau Action Climat datant de 2015 qui [reprend les compétences des collectivités territoriales](#) (Région, départements, intercommunalités et communes) sur les compétences climat/énergie
- [Article de Reporterre](#) sorti pendant les élections municipales qui reprend les principales compétences des communes et intercommunalités (très accessible au grand public)
- le [Kit des municipales](#) et l'[Annexe du kit pour les municipales](#)

Pour aller vraiment plus loin : quelques lectures sur le suivi des Plans Climat

- [Cartographie des supports d'accompagnement pour le suivi et l'évaluation](#), ADEME
- [Suivre l'avancement et évaluer régulièrement la politique climat air énergie](#), Fiche action Cit'ergie / Climat Pratic
- [Pourquoi et comment évaluer mon PCET ?](#) 2014, ADEME, Réf. 8269
- [PCAET : Comprendre, construire et mettre en oeuvre](#), 2016 ADEME, Réf 8674
- [Indicateurs territoriaux climat-air-énergie. Lesquels choisir et comment les utiliser ?](#), ADEME et ATMO France
- [Elus, l'essentiel à connaître sur les PCAET](#), 2016, ADEME, Ref : 8832

***Maintenant que vous avez toutes les clefs en main,
bon courage pour passer à l'action !***

*Et si jamais vous avez des questions vous pouvez nous contacter via
l'adresse : alternativesterritoriales@alterntiba.eu*